

NEUILLY PLAISANCE

ÉCHOS



- DOSSIER DU MOIS : LE BUDGET
- LES RYTHMES SCOLAIRES
- NOUVELLES RUBRIQUES
- DÉMOCRATIE LOCALE : APÉRO DU MAIRE



- **ÉDITO / LE MOT DU MAIRE** 3
- **DOSSIER DU MOIS : LE BUDGET** 4 à 7
- **LES RYTHMES SCOLAIRES** 8 à 9
- **LA VIE NOCÉENNE** 10 à 16 et 20 à 21
- **NEULLY-PLAISANCE EN HISTOIRE** 17
- **LA CHRONIQUE INSTITUTIONNELLE** 18 à 19
- **SORTIR À NEULLY-PLAISANCE** 31
- **LES TRIBUNES POLITIQUES** 28
- **À NOTER / LE LIVRE DU MOIS** 29
- **NOS COMMERÇANTS** 30 à 31
- **LES JEUX DU MOIS** 32
- **LE COURRIER DES NOCÉENS** 33
- **CINÉ "LA FAUVETTE" :**
LE PROGRAMME 34 à 35

Le programme Cinéma





"La Fauvette" Informations 01 41 53 34 98

Neully-Plaisance Échos
 Le Mensuel des Nocéens
 Hôtel de Ville
 6, rue du Général de Gaulle
 93360 Neully-Plaisance
 01 43 00 96 16
 Directeur de la publication :
 Christian Demuyneck

Collaboration :
 J.P. Favier, C. Girona,
 C. Blondin, F. Rola,
 M. Barthel,
 M.L. Lavenir.
 Crédits Photographiques :
 Mairie de Neully-
 Plaisance, Fotolia.
 Photos non-contractuelles



PAO GRAVURE
 IMPRESSION :
 La Station
 Graphique
 Z.I. les Richardets
 14/16, rue du Ballon
 93165 Noisy-le-Grand Cedex
 Tél : 01 48 15 58 10
 Imprimé sur papier recyclé.

Les Grands Rendez-vous

- **Mardi 10 juin**
De 9h15 à 12h et de 13h30 à 17h30 - Ouverture des inscriptions à la brocante 2014 à la Bibliothèque municipale
De 9h à 12h et de 14h à 18h30 - Ouverture spéciale de révisions pour les étudiants - Bibliothèque municipale
9h15 - Atelier SEPV "Développement du langage chez l'enfant" - Bibliothèque municipale
- **Mercredi 11 juin**
19h - Réunion d'information sur les dangers d'internet - Bibliothèque municipale
21h - Projection d'un documentaire "Ceuta, douce prison" en présence du réalisateur J.MILLET - Cinéma La Fauvette
- **Judi 12 juin**
De 9h à 12h - Ouverture spéciale de la Bibliothèque pour les révisions des étudiants - Bibliothèque municipale
- **Vendredi 13 juin**
De 9h à 12h et de 14h à 18h30 - Ouverture spéciale de révisions pour les étudiants - Bibliothèque municipale
18h - Kermesse à l'école Paul Doumer
18h - Spectacle de fin d'année de l'école maternelle du Bel Air - Gymnase du Bel Air
20h - Spectacle pré-ados et adultes du CMASC - Salle des Fêtes
 Représentation théâtrale du CMASC
- **Samedi 14 juin**
9h - Balade naturaliste "La pollinisation, clé de voûte de l'équilibre naturel" - Salle nature
10h/10h40/11h15 - Club des 0-3 ans - Bibliothèque municipale
10h - Kermesse de l'École du Centre
14h - Fête de fin d'année de l'association Kokinous - Gymnase du Bel Air
15h - Spectacle de danses des enfants du CMASC - Salle des Fêtes
16h - Concert de chants folkloriques montagnards italiens par le groupe "Coro Degli Alpini Della Valcavallina" - Eglise Saint Henri
20h30 - Spectacle de danses des adultes du CMASC - Salle des Fêtes
- **Du samedi 14 au samedi 21 juin**
Du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h30
Samedi de 10h à 18h et dimanche de 10h à 12h - Exposition de l'atelier de Plaisance - Bibliothèque municipale
- **Dimanche 15 juin**
De 8h à 13h - Stand bière nocéenne - Marché du centre
De 9h30 à 16h30 - 80 ans de l'Eglise Notre Dame d'Avron - Terrain d'évolution avenue Daniel Perdrigé
11h - Apéro du Maire - Café du marché
14h30 et 16h15 - Départs des courses cyclistes - Place du marché
18h15 - Remise des prix des courses cyclistes - Salle des mariages
- **Lundi 16 juin**
18h30 - Spectacle du collège Jean Moulin - Salle des Fêtes
- **Mercredi 18 juin**
19h - Cérémonie commémorative - Stèle place Jean Mermoz
- **Judi 19 juin**
19h30 - Conseil municipal - Salle des Mariages
20h - Séance Ciné-Club "Le rock du baigne" - Cinéma La Fauvette
- **Vendredi 20 juin**
17h30 - Fête de fin d'année à la crèche Abbé Pierre
18h30 - Kermesse à la maternelle Léon Frapié
18h30 - Fête de fin d'année CME - Paul Doumer
18h30 - Spectacle de l'École Victor Hugo - Salle des Fêtes
- **Samedi 21 juin**
De 12h à 19h - Fête du Parc - Parc des coteaux d'Avron
17h - Remise des prix du Tournoi Henri HABERSTICH - Stade municipal
19h - Spectacle de l'association des Familles - Salle des Fêtes
- **Dimanche 22 juin**
15h - Spectacle de l'association des Familles - Salle des Fêtes
18h - Spectacle de l'association des Familles - Salle des Fêtes
- **Mardi 24 juin**
17h30 - Portes ouvertes à la crèche "Abbé Pierre"
20h30 - Concert Trop Plein de Sons - Bibliothèque municipale
- **Vendredi 27 juin**
18h45 - Spectacle École Edouard Herriot - Salle des Fêtes
- **Samedi 28 juin**
10h - Pièce de théâtre de l'école du Centre - Bibliothèque municipale
20h30 - Spectacle de l'association HEMAN - Salle des Fêtes
- **Dimanche 29 juin**
16h - Spectacle de l'association HEMAN - Salle des Fêtes
- **Du dimanche 29 juin au mercredi 2 juillet**
 Fête du cinéma - Cinéma La Fauvette



“Neuilly-Plaisance, notre passion au quotidien”

“ J’ai déjà eu l’occasion de vous remercier pour la très large confiance que vous avez témoignée à la liste “Agir Ensemble pour Neuilly-Plaisance”, lors des élections municipales de mars dernier.

Ce beau résultat nous impose de poursuivre l’action menée depuis de nombreuses années en faveur de notre ville et qui a abouti à cette “Exception nocéenne” que tant de communes nous envient.

Cette ardente obligation d’Excellence passe par un travail sans relâche au service des Nocéens. Celui-ci sera poursuivi et développé pour la réalisation de l’ensemble de notre programme, dans la continuité des efforts précédemment engagés.

Mais un certain changement apparait être également nécessaire.

Celui-ci s’inscrit notamment dans la mise en œuvre des nouveaux projets présentés aux Nocéens et dont votre Bulletin municipal : “Neuilly-Plaisance ECHOS” constitue la vitrine, pour votre information.

Concernant ce magazine, des modifications de forme et de fond seront progressivement apportées comme la création d’un nouveau logo et d’une maquette renouvelée, permettant une meilleure lisibilité ainsi que la parution de nouvelles rubriques.

À côté de rendez-vous habituels comme le “Dossier du mois”, il vous sera périodiquement proposé une “Chronique Institutionnelle”, mais aussi une évocation de l’Histoire de Neuilly-Plaisance.

Continuité, changement... C’est aussi de ce subtil équilibre que dépend la pleine réalisation du programme sur laquelle la majorité municipale que je conduis, s’est engagée.

Il s’agit d’un défi exaltant que nous aurons à cœur de relever tant Neuilly-Plaisance constitue notre passion au quotidien !

Votre Maire,
Christian DEMUYNCK

LE BUDGET

L'ÉTAT DES LIEUX

D'année en année depuis désormais sept ans, la crise est présente en France et dans le monde.

À **Neuilly-Plaisance**, une fois encore et dans des conditions extrêmement difficiles de désengagement général de l'État, le Budget adopté par le Conseil municipal sur proposition du Maire, révèle pourtant une excellente santé financière de la ville.

Services toujours plus nombreux proposés aux Nocéens, politique d'investissement et diminution constante de la dette, le tout **sans augmentation des impôts locaux** et cela, pour la **8^{ème} année consécutive**.

Telles sont les grandes tendances de ce Budget 2014.

QUELQUES NOTIONS

LE BUDGET

Il y a peu de documents aussi fastidieux à consulter qu'un Budget communal.

Dénué d'illustrations, rempli de chiffres, pourcentages, ratios, additions, comparatifs, le budget communal est pourtant un document essentiel et son adoption, qui

a eu lieu lors du Conseil municipal du 29 avril 2014, constitue un moment majeur de la vie communale qui autorise la ville à effectuer les dépenses et à percevoir les recettes nécessaires à la mise en œuvre du programme de la municipalité.

RECETTES / DÉPENSES

Les recettes ont trois origines :

- **les Impôts locaux** (Taxe d'Habitation, Taxe foncière sur les propriétés bâties, sur les propriétés non-bâties, Contribution Economique Territoriale)
- **les Dotations de l'Etat en Fonctionnement et Investissement**
- **les Emprunts pour les investissements**

Les dépenses ont, elles-aussi, trois sources :

- **les dépenses de Fonctionnement**
- **les dépenses d'Investissement**
- **le remboursement de l'Emprunt**



LE BUDGET 2014 : UNE VILLE QUI “BOUGE” AU SERVICE DES NOCÉENS

Le montant total du Budget s'élève à 42,2 millions pour 2014 dont **12 millions en Investissement** ce qui, à l'instar des années précédentes, répond au plus près des besoins des Nocéens.

Concernant les impôts et taxes, **les bases fiscales** ont été réévaluées de 0,9 % par l'Etat mais sont en **augmentation de 5 % pour Neuilly-Plaisance**, ce qui là encore, témoigne de l'attractivité de la ville par de nouvelles constructions et un tissu économique local dynamique ayant pour conséquence d'augmenter la valeur des biens immobiliers.

Pour la 8^{ème} année consécutive donc, c'est-à-dire depuis l'arrivée de la crise, il n'y a pas eu d'augmentation des Impôts à Neuilly-Plaisance **concernant le taux d'imposition, seul élément que la ville maîtrise.**

De surcroît, les tarifs des services communaux proposés aux Nocéens restent très raisonnables et n'ont pas augmenté depuis 2012. Cela traduit une volonté politique d'accès pour tous aux services municipaux.

Pour la **Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)**, nous sommes placés en **2^{ème} position.**

Concernant la **Taxe Foncière Bâtie**, nous figurons en **14^{ème} position sur 40 communes.**

Concernant la **Taxe d'Habitation**, nous demeurons **18^{ème} sur 40 communes.** Pour rappel, Neuilly-Plaisance figurait en **36^{ème} position en 1983**, au moment où **Christian DEMUYNCK a pris les rênes de la ville !**

Les charges de personnel augmentent mais il y a lieu de nuancer cela par le fait que d'une part, Neuilly-Plaisance demeure en deçà de la moyenne nationale et

que d'autre part, de nouveaux services sont proposés très régulièrement aux **Nocéens**. Par ailleurs, comme chaque année, ceux-ci sont **privilegiés à l'embauche**. Il y a aussi une **volonté du Maire d'accompagner les Nocéens en situation de chômage** (Point Information Jeunesse, CDD...).

Les montants relatifs à l'investissement sont stables et adaptés aux besoins des Nocéens.



Ainsi par exemple, ont été réalisés des agrandissements d'écoles, une ouverture de crèche, la création d'un terrain de football en synthétique, l'installation d'une bulle au tennis...

Le Maire et Jean-Philippe MALAYEUDE, Maire-adjoint délégué aux Finances, **tiennent absolument à maintenir l'équilibre des investissements afin d'éviter la hausse des frais de fonctionnement**, de recourir à l'emprunt et ainsi d'augmenter les impôts pour procéder au remboursement de ceux-ci comme des intérêts qu'ils génèrent.

Investissement 2014 :



Jeunesse, culture et loisirs :
7 euros

Aménagements et Travaux divers :
27 euros

Eclairage public et Espaces verts :
15 euros

Voirie communale et aménagements urbains :
17 euros

Services aux Nocéens (Investissements des services municipaux dans le cadre de leurs missions auprès des Nocéens) :
19 euros

Education :
15 euros

Fonctionnement 2014 :



Affaires scolaires et Enfance (Actions pédagogiques, Aide aux devoirs, Equipement des écoles...) :
28 euros

Solidarité Nocéenne, Actions pour les aînés (Crèches, Centre Communal d'Action Sociale, Foyer de l'amitié...) :
15 euros

Développement Durable et Cadre de vie (Aménagement des espaces verts, Voirie...) :
18 euros

Associations et Vie Culturelle (Subventions aux Associations, Spectacles...) :
12 euros

Sports et Jeunesse (MCJ, Trop plein de Sons, Equipements sportifs) :
27 euros

LES TROIS POINTS À RETENIR

1 PAS D'AUGMENTATION D'IMPÔTS DEPUIS 8 ANS À NEUILLY-PLAISANCE :

Ce fait indique une **politique économique et financière cohérente et une vision à long terme du Maire et de la municipalité**, mais aussi une maîtrise financière que connaissent bien peu de communes.

Non seulement les dépenses sont rationalisées mais cette non-augmentation du taux des impôts et des tarifs des services proposés aux Nocéens est d'autant plus remarquable qu'elle se produit alors même que les dotations de l'État diminuent et que ses prélèvements s'accroissent, contraignant les collectivités territoriales à augmenter les impôts locaux et le poids de la fiscalité pesant sur les ménages et les entreprises ou à réduire les services offerts à leurs administrés.

2 L'ÉTAT : DES DOTATIONS EN BAISSÉ ET DES PRÉLÈVEMENTS EN HAUSSE :

Les dotations de l'État constituent une ressource indispensable au fonctionnement d'une commune permettant de couvrir une partie de nos dépenses de fonctionnement et d'investissement mais aussi les charges transférées par l'effet de la Décentralisation.

Or, le Gouvernement n'a de cesse, chaque année, de réduire ses dotations et d'augmenter ses prélèvements notamment afin d'assurer une péréquation entre communes pauvres et communes riches, ces dernières correspondant la plupart du temps à celles ayant une gestion saine et maîtrisée des deniers publics.

L'État prélève aujourd'hui un montant de 11 milliards d'euros, sur le plan national.

3 NEUILLY-PLAISANCE : UNE VILLE ATTRACTIVE POUR LES ENTREPRISES

Depuis janvier 2010, la Contribution Économique Territoriale (CET) a remplacé la Taxe Professionnelle, comme l'un des 4 impôts locaux.

Celle-ci est acquittée par les entreprises au titre de l'imposition locale de leurs activités professionnelles.

Pas d'augmentation d'impôts depuis 8 ans à Neuilly-Plaisance

L'État : des dotations en baisse et des prélèvements en hausse

Neuilly-Plaisance : une ville attractive pour les entreprises

Cette CET se divise en une Contribution Foncière des Entreprises (CFE) portant sur la valeur locative de leurs locaux et une Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), portant sur le montant de leurs bénéfiques.

Or, Neuilly-Plaisance occupe la 2^{ème} position du département en matière de CFE avec un taux de 27,76 % contre par exemple 33,35 % aux Pavillons sous Bois et 33,34 % à Noisy-le-Grand.

C'est donc à Neuilly-Plaisance que les entreprises payent pratiquement le moins, ce qui est donc particulièrement **propice au développement de leur activité ou à leur implantation.**

Par ailleurs, concernant la CVAE, la ville a perçu en 2014, une somme de 67 000 euros supérieure à l'année 2013, soit une augmentation de près de 7 %, relevant la bonne santé de la vie économique à Neuilly-Plaisance. Toujours à titre de comparaison, la commune des Pavillons-sous-Bois a perdu 60 000 euros durant la même période.

Au total, une entreprise désirant s'installer dans notre département a tout intérêt à venir à Neuilly-Plaisance.

C'est aussi cela "l'Exception Nocéenne" !

LES RYTHMES SCOLAIRES

Le long processus engagé depuis 15 mois par les services municipaux de notre ville, les représentants de l'Inspection de l'Éducation Nationale, les Directeurs d'écoles, les enseignants et les représentants des associations de parents d'élèves pour mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires trouve enfin son épilogue.

L'organisation de départ, prévue à l'issue d'une large concertation était la suivante : tous les élèves étaient "libérés" à 15h15, sachant que 2 jours par semaine : les lundis et jeudis étaient consacrés aux TAPS (Temps d'Activités Périscolaires) de 15h15 à 17h.

Mais un certain nombre de pesanteurs entravaient une mise en place satisfaisante de la réforme à la prochaine rentrée.

Suite à la parution du décret Hamon du 7 mai dernier, **Christian DEMUYNCK et André PELISSIER,**

Maire-adjoint délégué aux Affaires scolaires, à l'Enfance et à la Restauration scolaire ont fait part, aux représentants des associations de parents d'élèves, mais aussi aux enseignants et à leur hiérarchie, de **leur volonté de revoir la répartition du temps scolaire pour la rentrée 2014.**

Aussi, **dès septembre, les enfants auront-ils classe du lundi au vendredi, ainsi que le mercredi matin, aux horaires habituels : 8h30-11h30 et 3 après-midi de 13h à 16h.**

Le 4^{ème} après-midi (choisi après une large consultation au moment de la parution de ce bulletin), après la cantine ou leur pause déjeuner, **les enfants pourront profiter des activités périscolaires de 13h à 16h.**

Celles-ci concerneront les domaines culturels (théâtre, musique...), sportifs (judo, tennis...), des loisirs (échecs...), manuels (peinture, dessin...) et environnementaux.

Les activités, facultatives, se présenteront sous forme d'ateliers de 14 enfants en maternelle et de 18 élèves en élémentaire pour une période de 6 à 7 semaines entre deux vacances scolaires. Ceux-ci seront **encadrés par 150 animateurs qualifiés**, œuvrant à l'épanouissement des petits Nocéens.

2 DURÉES :

- **15 mois** : c'est la durée du travail préparatoire consacré par les services municipaux de la ville, les représentants de l'Inspection de l'Éducation Nationale, les Directeurs d'écoles, les enseignants et les représentants des associations de parents d'élèves, à la mise en œuvre la réforme des rythmes scolaires.
- **1 après-midi (de 13h à 16h)** : c'est celui réservé aux temps d'activités pédagogiques des enfants à la suite de la cantine ou de leur pause déjeuner. Le jour retenu a été définitivement arrêté le 6 juin (jour de distribution de ce Bulletin).



Christian DEMUYNCK a souhaité engager une large concertation avec les familles nocéennes.



DERNIÈRE MINUTE :

Le sondage fait auprès des parents d'élèves révèle une très nette tendance en faveur du choix du vendredi après-midi comme Temps d'Activités Périscolaires. Les chiffres exacts vous seront communiqués lors de la parution du prochain bulletin.

2 CHIFFRES :

- **600 000 euros** : C'est le coût annuel de cette réforme imposée à Neuilly-Plaisance comme si notre ville, déjà soumise à la baisse des dotations de l'État et à l'augmentation de ses prélèvements, avait besoin de cela !
- **150 animateurs qualifiés (environ)** : guideront les petits Nocéens, dès le mois de septembre, à travers les différentes activités proposées aux enfants tout au long de l'année, contribuant ainsi à leur épanouissement.

LE CHOIX DU MAIRE :

La mise en place des TAPS (Temps d'Activités Périscolaires) n'était pas obligatoire et beaucoup de communes ont souhaité organiser de simples garderies ou des animations payantes. À Neuilly-Plaisance, la volonté du Maire a été de contribuer à l'épanouissement des petits Nocéens à travers leur participation à des animations pédagogiques variées et de qualité.

2 durées :

15 mois de concertation
1 après-midi (de 13h à 16h) de TAPS

2 chiffres :

600 000 euros de coût annuel
150 animateurs qualifiés

Le choix du Maire :

La mise en place de TAPS
(Temps d'Activités Périscolaires)

La Phrase :

"Je n'ai eu de cesse, avec nos partenaires enseignants et représentants des associations de parents d'élèves, de faire en sorte que ce soit la Réforme des Rythmes Scolaires qui s'adapte aux besoins des petits Nocéens et non l'inverse".

Christian DEMUYNCK

LA FRANCE ET LES ÉTATS-UNIS RÉUNIS POUR CÉLÉBRER L'ARMISTICE DU 8 MAI 1945

Ce jeudi 8 mai, dans la cour de la Mairie, s'est déroulé un moment particulièrement solennel.

En effet, pour célébrer le 69^{ème} anniversaire de la victoire de 1945, la Ville de Neuilly-Plaisance avait l'honneur de recevoir **Gary BLOMBERG**, Maire de Montgomery (Ohio - États-Unis) de 1999 à 2005, ainsi que son épouse Ann. Sous la présidence de **Christian DEMUYNCK**, cette cérémonie commémorative s'est déroulée en présence d'élus du Conseil Municipal, de responsables d'associations, d'anciens combattants, de porte-drapeaux, d'enfants de la MCJ et de nombreux Nocéens. À l'occasion de ce moment de recueillement, des gerbes ont été déposées au pied des différents monuments et stèles consacrés au Souvenir.

Cette année 2014 marque également le 25^{ème} anniversaire du jumelage entre les villes de Neuilly-Plaisance et de Montgomery. À cette occasion, le Maire a remis officiellement la médaille d'honneur de Neuilly-Plaisance ainsi que, plus symboliquement, une écharpe de Maire à Gary BLOMBERG.

De plus, en signe de remerciements, **André PELISSIER** 1^{er} adjoint délégué aux Affaires scolaires, à l'Enfance et à la Restauration scolaire et **Corinne DOMINGUEZ** 2^{ème} adjointe déléguée aux Affaires sociales à la Solidarité, à la Petite enfance, à la Santé et au Handicap, ont remis à Gary BLOMBERG ainsi qu'à son épouse, des cadeaux, marques de l'excellence française et symboles de reconnaissance et d'amitié.

Les commémorations célèbrent la mémoire de ceux qui se sont battus pour la France ou qui ont été victimes de la barbarie. Elles sont très importantes à une époque comme la notre de perte de repères et de valeurs. Ces cérémonies, auxquelles participent des anciens comme des jeunes, sont également "des actions qui favorisent les liens intergénérationnels" selon les termes du programme de mandature du Maire et des élus de l'équipe "Agir Ensemble pour Neuilly-Plaisance".



Gary BLOMBERG et Christian DEMUYNCK remettant un coussin de fleurs devant la stèle commémorative dans la cour de la Mairie.



Discours de Paul BUTIN, square du Souvenir Français place Jean Mermoz.



Discours de Gary BLOMBERG et traduction réalisée par Madeleine GRAVELEINE.



Allocution de Marie Julie PEREIRA, jeune Nocéenne qui s'est rendue à Montgomery au printemps dernier.

69^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DES CAMPS DE CONCENTRATION NAZIS



Dimanche 27 avril, la ville se recueillait devant la stèle de la Résistance et de la Déportation pour célébrer la Journée de la Déportation et ainsi rendre hommage aux hommes et aux femmes victimes de la Seconde Guerre Mondiale.

Présidée par **Corinne DOMINGUEZ**, Adjoint au Maire délégué aux Affaires sociales, à la Solidarité, à la Petite enfance, à la Santé et au Handicap, cette cérémonie s'est déroulée en présence d'élus du Conseil Municipal, de **M. ATTAL** Conseiller Municipal de Gournay sur Marne accompagné de **Mme CHOQUER**, Secrétaire Général du Comité Départemental Charles DE GAULLE et de **M. KAKOU**, Président de l'Association JUDAÏSME et CULTURE de Neuilly-Plaisance et Rosny-sous-Bois.

SAVEZ-VOUS PLANTER “LA BELLE DE NEUILLY- PLAISANCE” ?



Samedi 26 avril à 11h, plus de deux cents Nocéens sont venus planter la Belle de Neuilly-Plaisance sur la prairie du parc des coteaux d'Avron malgré les intempéries.

Après l'étape du labour, samedi 5 avril, où deux mules de trait ont tiré le brabant et la herse, une trentaine d'enfants de la MCJ, des crèches et plus de deux cents

Nocéens sont venus manier le transplantoir afin de planter “la Belle de Neuilly-Plaisance”, sous le regard attentif du Maire et de 15 élus de la Ville, dont **Pascal BUTIN**, Maire-adjoint délégué aux Services Techniques, aux Espaces Verts, aux Travaux, à la Protection des Personnes, des Biens et de l'Environnement, **François MARTINACHE**, maire-adjoint délégué à l'Urbanisme, au Développement Durable, aux Grand Paris, aux Transports et à l'Aménagement du Parc Communal et **Philippe BERTHIER**, Conseiller municipal délégué aux Espaces verts.

Environ 2 000 pieds de pommes de terre germées, issus de la variété Mandola, ont été déposés soigneusement en haut des billons à 10 cm de profondeur par les Nocéens, apprentis agriculteurs.

Les germes des tubercules ont été placés vers le haut au fond du trou, selon les conseils avisés de l'écologue de la Ville. Les “Belles de Neuilly-Plaisance” ont été ensuite délicatement recouvertes d'une pellicule de terre.

Le champ de 400 m² contient plus de 2 000 pieds de pommes de terre “la Belle de Neuilly-Plaisance” qui vont pousser grâce à l'action conjointe de la chaleur de la terre, du soleil et d'un arrosage régulier.

Deux jours plus tard, lundi 28 avril, **André PAZEK** et **Manu RODRIGUES**, deux valeureux Nocéens, sont venus prêter main-forte à l'écologue de la Ville pour planter les neuf derniers billons de pommes de terre à la prairie du parc des coteaux d'Avron. En moins d'une heure, le tour était joué.

Quelle récompense pour les Nocéens que de pouvoir prochainement profiter du légume de leurs efforts !

3^{ème} étape : la récolte-vente, samedi 6 septembre

La traditionnelle Fête de la Rentrée sera organisée par la Municipalité. Dans le cadre de celle-ci, il sera procédé à la récolte des pommes de terre. Les courageux planteurs se verront délivrer un accès privilégié en avant-première.

Neuilly Plaisance est bien davantage qu'une commune dans laquelle on habite. Tout est mis en œuvre : plantation de “la Belle de Neuilly-Plaisance”, Fête des voisins, Bals festifs, Soirées Country, Anniversaires de groupes... pour y développer ce “Vivre ensemble” qui fait de chacun des Nocéens, un acteur de sa ville à part entière. “Nous avons construit une ville dans laquelle il fait bon vivre, grandir, vieillir” : Christian DEMUYNCK, “Agir ensemble pour Neuilly-Plaisance”.

Renseignements au 01 43 00 96 16 poste 321. N'oubliez pas de consulter la rubrique “La Belle de Neuilly-Plaisance-Jour après Jour” sur www.mairie-neuillyplaisance pour suivre l'évolution de la pomme de terre nocéenne.

BONJOUR MON VOISIN... BONJOUR MA VOISINE !



Dans les rues de la ville ou dans les jardins des particuliers, la Fête des voisins a connu un grand succès ce vendredi 23 mai à Neuilly-Plaisance !

Voisins, voisines, petits, grands, jeunes, anciens, les Nocéens s'étaient donné rendez-vous à l'heure de l'apéro pour ce grand moment annuel de convivialité autour d'un verre de l'amitié ou d'un buffet gourmand.

Échanges fructueux et rires nourris étaient de rigueur en cette mémorable soirée de mai qui, placée sous le signe du savoir-vivre nocéen, aura une fois encore permis de rapprocher les habitants de notre ville.

À renouveler sans modération !



DE NEUILLY-PLAISANCE AU FAR WEST IL N'Y A QU'UN PAS... DE DANSE

Le samedi 10 mai, la salle des Fêtes de Neuilly-Plaisance a fait salle comble en accueillant plus de 300 danseurs en tenue de cowboys et cowgirls pour une soirée exceptionnelle sur le thème de la Country.

Dès 19h30, une séance d'initiation, réalisée par l'association "Crazy-Foot", permettait aux non-initiés d'apprendre les pas de base de la danse Country. Puis, tout au long de la soirée, le groupe "Aziliz Country Band" accompagnait les participants, au son de leur musique, dans leur voyage vers le Far West. Cette soirée s'est déroulée en présence de **Serge VALLEE** Maire-adjoint délégué à la Culture.



Séance d'initiation à la danse country

Pour celles et ceux qui désireraient consulter le carnet de voyage de cette soirée, rendez-vous sur www.mairie-neuillyplaisance.com dans la "galerie photos".



Le groupe "Aziliz Country Band"

EN MAI, DANSEZ !



Deux week-ends de suite, la salle des fêtes revêtissait ses habits de lumière pour emmener les Nocéens et Nocéennes sur la piste du Dancefloor.

Le samedi 17 mai, en présence de **Magali GROSPEAUD** Conseillère municipale déléguée à la MCJ et de **Mehrez LASSAS**, conseiller municipal délégué à l'Emploi et à la Formation, les Nocéens âgés de 14 à 18 ans se sont retrouvés entre amis pour danser sur les derniers tubes du moment, tout en profitant du bar sans alcool et de quelques collations.

Puis le samedi 24 mai, les plus de 20 ans ont pris le relais sur la piste de danse pour une soirée des plus endiablées.

Revivez les moments forts des soirées Dancefloor en vous rendant sur www.mairie-neuillyplaisance.com dans la rubrique "galerie photos".

SUR LA ROUTE DU SUCCÈS POUR "VISCONTI" ET "PANTHERS"

Ce vendredi 23 mai à 20h30, à l'Es-pace Plaisance de la Bibliothèque se produisaient les groupes "VISCONTI" anciennement "REVOX" et "PANTHERS".



PANTHERS

Cette fois encore, en présence de **Josette PELISSIER**, Maire-adjoint, le public est venu en nombre assister au concert "Trop Plein de Sons" qui affichait même complet.

En effet, dès les premières notes, le groupe "PANTHERS" a soulevé la salle en présentant ses compositions aux influences hard-rock et pop-rock. En deuxième partie, face à un public



VISCONTI

Retrouvez toutes les photos de la soirée sur www.mairie-neuillyplaisance.com

de fans, le groupe "VISCONTI" interprétait ses propres chansons, écrites principalement en français, inspirées de groupes tels que les Beatles, Pink Floyd ou Radio Head.

NOUVELLE ANIMATION AU FOYER DE L'AMITIÉ "L'ESCAPADE"

Vendredi 9 mai se déroulait le premier atelier créatif "Grain(e) de folie" au Foyer de l'Amitié "L'Escapade"

Réservée aux adhérents du Foyer de l'Amitié "L'Escapade", cette activité gratuite de création de tableaux à partir de graines alimentaires était dirigée par Catherine RAINE, journaliste styliste et passionnée par la création et la transformation d'objets.

Pour celles et ceux qui auraient manqué le premier rendez-vous, sachez que cet atelier se déroule tous les vendredis de 9h30 à 11h30, au Foyer de l'Amitié "L'Escapade" et que les inscriptions restent ouvertes.



Renseignements et inscriptions au 01 43 00 67 28.

ENTREZ DANS LA DANSE



Jeu de 15 mai, l'orchestre "Nevada" s'est produit à la Salle des Fêtes municipale transformée pour l'occasion en salle de bal. Un après-midi festif et convivial comme on sait les vivre à Neuilly-Plaisance.

Les amateurs de bonne musique s'en sont donné à cœur joie entre madison rythmé, valse lente et tango chaloupé. Un moment convivial de partage et d'échanges autour d'un répertoire varié !

ANNIVERSAIRES D'EXCEPTION !

Vendredi 23 mai, les "Taureaux", premier des trois signes de Terre du zodiaque, ont soufflé leurs bougies au Foyer de l'Amitié "L'Escapade".

Fidèles, consciencieux et élégants, souvent timides, parfois possessifs et jaloux, mais avant tout chaleureux et accueillants, les Nocéens qui ont célébré leur anniversaire en ce mois printanier ont passé une délicieuse après-midi au 12 rue du général de Gaulle. Entre quizz ludiques et non moins sérieux tests de connaissance sur la géographie, nos aînés se sont divertis et confrontés avec passion. Sans oublier la pause gourmande et le rafraîchissement au buffet gourmand ! Un moment d'exception et de convivialité qui n'aura d'égal que le rendez-vous de juin... pour nos amis les "gémeaux" !



EXPO-VENTE "L'AQUARELLE... UN DIALOGUE AVEC L'EAU" PAR ISABELLE NAUS

Du 14 au 18 mai, l'aquarelliste Isabelle NAUS exposait ses œuvres à l'Espace Plaisance de la Bibliothèque municipale et nous invitait à découvrir son univers artistique dans lequel le pinceau, l'eau et les pigments lui permettent d'exprimer ses émotions.



Vernissage de l'exposition en présence de Serge VALLEE, Maire-adjoint délégué à la Culture, Martine MOHEN-DELA PORTE Maire-adjointe déléguée à la Jeunesse, Pascal BUTIN Maire-adjoint délégué aux Services Techniques et Espace Verts, aux Travaux, à la Protection des Personnes, des Biens et de l'Environnement et d'André PELISSIER 1^{er} Maire-adjoint délégué aux Affaires Scolaires, à l'Enfance et à la Restauration Scolaire.



Isabelle NAUS présentant ses œuvres et ses encadrements

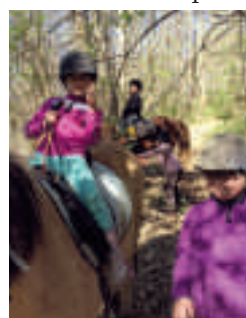
LE CENTRE "MATERNELLE FOCH" FAIT SON SHOW !

Vendredi 23 mai, le Centre de Loisirs maternelle Foch a présenté son spectacle de fin d'année. Projections de vidéos des activités de l'année 2013/2014, pas de danses, jolis costumes, excitation, rires et applaudissements étaient au rendez-vous de ce moment festif marquant la fin de l'année scolaire. Un show intégralement réalisé avec les enfants du Centre, pour le bonheur de tous.



AH ! LES JOLIES COLONIES DE VACANCES

Du 15 au 24 avril, 53 enfants âgés de 8 à 14 ans sont partis respirer le bon air des Hautes-Alpes, à Sixt au chalet du Choucas. Au programme : découverte du milieu montagnard, ski alpin, randonnée, VTT, escalade, ... Pendant ce temps-là, du 12 au 18 avril et du 19 au 25 avril, 64



enfants âgés de 7 à 12 ans ont découvert la Dordogne au galop. Au programme : équitation, balade à travers bois et rivières, accro-branche, tir à l'arc, initiation à l'hippologie, en particulier aux soins et alimentation des chevaux et poneys, randonnée équestre, sports collectifs, veillées, spectacles et grands jeux... Que de bons moments partagés !



AFFLUENCE RECORD POUR L'INAUGURATION DE LA CRÈCHE "PIROUETTES-CAHOUETTES"

Samedi 24 mai 2014 à 11h, la Ville de Neuilly-Plaisance a inauguré sa nouvelle crèche de 22 places, au 30 rue des Cahouettes.

Cette inauguration, présidée par **Christian DEMUYNCK**, Maire, s'est déroulée en présence de **Jean-Pierre TOURBIN**, Président du Conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis, principal soutien financier de cette opération. En effet, le coût de cette réalisation, d'un montant de 560.000 € a été subventionné par la CAF93 à hauteur de 148.000 €. **Corinne DOMINGUEZ**, Adjoint au Maire délégué aux Affaires sociales, à la Solidarité, à la Petite



Au 1^{er} plan à gauche, **F. MARTINACHE**, Adjoint délégué à l'Urbanisme, au Développement durable, au Grand Paris, aux Transports et à l'Aménagement du Parc intercommunal.

enfance, à la Santé et au Handicap était présente.

Située dans le quartier des Cahouettes, à proximité de l'école élémentaire et du collège, la crèche "Pirouettes-Cahouettes" accueille depuis le 17 mars 2014, des enfants âgés de 15 mois à 3 ans. Dans un bâtiment réhabilité et au cœur



C. DOMINGUEZ, C. DEMUYNCK et J.P. TOURBIN

d'un espace fonctionnel, coloré et lumineux, les enfants peuvent pleinement s'épanouir. Ils bénéficient en outre des équipements ingénieux de cette crèche : pataugeoire, espaces ludiques, grand jardin extérieur avec structures motrices, etc. 8 agents placés sous la direction de Carole CLERVOY, assurent l'encadrement des enfants. Ce nouvel équipement porte à 183 le nombre de places de crèche disponibles à Neuilly-Plaisance, en faisant l'une des villes les mieux dotées de Seine-Saint-Denis. Il complète efficacement les dispositifs d'accueil en faveur de la petite enfance : crèches du Centre, Abbé Pierre et Pili-Pili, halte-jeux et halte-crèche, mais aussi un réseau d'assistantes maternelles et le baby-service mis en place par la Ville.

FAUDRAIT PAS PRENDRE RACINE !

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les enfants de la crèche "Abbé Pierre" n'ont guère eu le temps de s'ennuyer. Mardi 29 avril, ils chassaient les œufs de Pâques dans la salle de jeux. Leur panier avait à peine le temps de se remplir que déjà ils dévoraient les confiseries en chocolat.

Quinze jours plus tard, les 15, 17, 19 et 20 mai, place à la biodiversité ! Après avoir visionné des extraits du film "Microcosmos", les 21 enfants de la crèche "Abbé Pierre", âgés de plus de deux ans, se sont rendus au parc des coteaux d'Avron encadrés par leur équipe pédagogique et l'écologue de la Ville afin de découvrir un nouvel environ-



nement et s'intéresser à la faune et la flore locale. Voir les moutons au biotope des mares, visiter le verger, apprendre la reproduction du pommier, du cerisier et du prunier, déguster les fruits récoltés, jouer et se défouler, tel était le programme des matinées de nos petits éco-citoyens.

Les parents occupent également une place importante à la crèche "Abbé Pierre". C'est pourquoi, le samedi 17 et le mercredi 21 mai, ils ont été une nouvelle fois conviés au "Café des parents" organisé par Mme Sylvie MALAVAL, directrice. Un moment

de convivialité et d'échanges durant lequel l'équipe pédagogique et les parents de la crèche ont pu débattre de l'entrée à l'école et de l'acquisition de la propreté par les enfants.

Au printemps 2014, à la crèche "Abbé Pierre", petit à petit on devient moins petit !



LA BOÎTE À HISTOIRES

Une vingtaine de classes des écoles maternelles et élémentaires (CP-CE1) de Neuilly-Plaisance ont participé activement à la mise en œuvre d'une exposition sur le conte, intitulée "Boîte à histoires" qu'ils ont visité du mardi 6 mai au lundi 12 mai, à l'Espace Plaisance de la Bibliothèque municipale "Guy de Maupassant". La ville de Neuilly-Plaisance a permis aux élèves de visiter



l'exposition en mettant à disposition ses autocars municipaux.

Le petit Chaperon rouge, le petit bonhomme de pain d'épices, Boucle d'or et les trois ours, Roule galette, Pou poule, le voleur de poules, le renard, etc. étaient plus vrais que nature en papier mâché, carton et dessins. Autour du thème du conte, les élèves ont travaillé sur l'acquisition du langage oral et de l'analyse critique, l'expression des sentiments, l'identification des personnages et des lieux.

Une traversée du conte qui, le temps d'une exposition, a permis aux plus jeunes d'entre nous de découvrir les personnages de l'imaginaire collectif sous un angle nouveau.



AU CŒUR DE LA MUSIQUE

Lundi 5 mai, plus de 300 petits Nocéens, élèves des classes maternelles et élémentaires ont donné le "la" dans une ambiance festive et conviviale à la Salle des Fêtes. "Ecoles en chœurs" a été organisée en partenariat avec l'Inspection académique de l'Éducation nationale et la Ville de Neuilly-Plaisance. Lors de cette matinée, les chorales ont entonné des chansons dans un répertoire allant de **Henri DES** à **DAFT PUNK** en passant par **STROMAE**, **MIREILLE**, **Jean NOHAIN** ou encore **Thomas FERSEN**.

RANDONNÉE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Jeudi 15 mai, une randonnée de 10 km a réuni les élèves de CM2 de Mme PAREDINHA de l'École du Centre et des randonneurs chevronnés.

Cette sortie s'inscrivait dans le projet "participation à l'éveil de randonnée pédestre" en partenariat avec l'association "Le Mille-Pattes" de Neuilly-Plaisance et le Comité Départemental de Randonnée de Seine Saint-Denis.

Au-delà de la marche, cette initiative, présentée par **Jean-Jacques TRUET**, de l'association "Le Mille-Pattes", a permis à l'école de travailler tout au long de l'année dans des domaines multidisciplinaires. L'École du Centre remercie très chaleureusement "Le Mille-Pattes" pour son dévouement, sa gentillesse et sa bonne humeur communicative !



EN MAI, MA BIBLIOTHÈQUE FAIT CE QU'IL ME PLAÎT !



Toques et plumes "spécial ados"

Mercredi 7 mai, les adolescents, gourmands de littérature, ont présenté leurs romans favoris lors d'un "Toques et Plumes" passionnant, en présence des deux bibliothécaires et de **Martine MOHEN-DELA PORTE**, Maire adjoint délégué à la Jeunesse, **Magali GROSPEAUD**, Conseillère municipale déléguée à la MCJ, **Hervé PEREIRA**, Conseiller municipal délégué au Conseil des Jeunes et au "Trop Plein de Sons" et **Merhez ASSAS**, Conseiller municipal délégué à la Formation des jeunes.

Club des 4-6 ans

Exceptionnellement, les enfants ont choisi eux-mêmes les histoires qu'ils voulaient découvrir. Des sujets drôles en passant par d'autres plus graves ont été abordés. De beaux moments de tendresse, de pédagogie et de partage autour de la lecture.

Lecture de textes de Marguerite Duras

Samedi 17 mai, la Bibliothèque municipale rendait hommage à Marguerite Duras. Les comédiens de l'association "Eclats d'Echos" ont envoûté les nombreux Nocéens venus écouter les lectures d'une sélection de textes de Marguerite DURAS et découvrir un extrait du documentaire *"Marguerite par elle-même"*.

Heure du Conte

Samedi 24 mai, Mado LAGOUTTE, conteuse hors pair, a entraîné les jeunes Nocéens dans une balade en hommage à la nature et au genre humain avec les *"Histoires extraordinaires du jardinier amoureux"*.



Club des 0-3 ans

Samedi 17 mai, les bébés lecteurs de Neuilly-Plaisance ont écouté de jolis contes illustrés par des marionnettes espiègles et malicieuses.



Atelier d'écriture

Les jeunes de 8 à 12 ans ont poursuivi leurs travaux de rédaction, lors de l'atelier d'écriture des samedis 3, 10 et 24 mai. Leurs super-héros prennent corps et vie. Nous sommes impatients de lire leurs tribulations.

Atelier de Jo

Les samedis 17, 24 et 31 mai, les adultes ont affiné la confection des robes en papier sur le thème des mangas, tandis que les mercredis 7, 14 et 31, les enfants ont achevé la fabrication de leurs boîtes à secrets.



Retrouvez plus d'informations sur ces activités en vous connectant sur le site www.mairie-neuillyplaisance.com

NEUILLY-PLAISANCE EN HISTOIRE

110^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE DE MARCEL THIL

UNE FABULEUSE CARRIÈRE



Fils de forgeron et issu d'une famille de cinq frères et sœurs, Marcel THIL est né en mai 1904.

Il aurait donc eu... 110 ans en 2014.

Il débute la boxe vers l'âge de 20 ans, s'engage dans la marine et devient champion de cette arme, en "Toutes catégories".

En 1925, il entame une carrière professionnelle dans l'"écurie" du manager

Alex TAITARD, dont il épousera la fille.

Ses débuts sont relativement difficiles car il perd assez fréquem-

ment ses combats. Puis, après une série de victoires, il devient champion d'Europe des poids moyens.

Après un combat devant 25 000 spectateurs à New-York, il est sacré champion du Monde à Paris, le 11 juin 1932, contre Gorilla JONES, dans cette même catégorie.

Il conservera sa couronne durant cinq ans, défendant son titre à 9 reprises, ce qui en fait l'égal des Georges CARPENTIER, Marcel CERDAN ou Alphonse HALIMI, voire davantage, en termes de palmarès.

Après sa carrière, THIL restera dans le milieu de la boxe et mourra en août 1968, des suites d'un accident de voiture.

Homme discret, Marcel THIL n'en était pas moins l'ami de vedettes comme Jean GABIN, grand amateur du "noble art".

En 1991, THIL a été élu membre de "L'International Boxing Hall of Fame", institution qui distingue les boxeurs de légende.

MARCEL THIL LE NOCÉEN

Marcel THIL fut Nocéen durant de longues années. Après avoir habité rue Poulet-Langlet, il vécut à la "Marjoda", pavillon en meulière situé dans le quartier de la Maltournée au 5, rue Edgar-Quinet avec sa femme Georgette, fille d'Alex TAITARD son manager et sa fille Danièle (d'où la "Mar.jo.da").

Neuilly-Plaisance constituait son lieu d'entraînement favori car il avait aménagé le sous-sol de sa maison en salle de boxe.

Par ailleurs, en période de préparation d'un combat, il était fréquent de le voir courir avec son chien, dans les rues de la ville.



Ancienne maison de Marcel THIL au 5 rue Edgar Quinet (à droite). Au n°3, celle de son manager, Alex TAITARD (à gauche).

LA CHRONIQUE INSTITUTIONNELLE

Les Français sont passionnés par la Politique, toutes les études d'opinion le prouvent et cela, même si le taux d'abstention est souvent élevé lors des différents scrutins.

Partant de ce constat, Christian DEMUYNCK souhaite faire profiter les Nocéens de sa connaissance de nos institutions acquise lors de ses différents mandats de parlementaire en qualité de député puis de sénateur.

Aussi, celui-ci se propose-t-il périodiquement de mettre en perspective une actualité politique toujours en mouvement avec les institutions de la Cinquième République, dont la stabilité a été maintes fois éprouvée depuis 1958.

Que vous souhaitiez briller à l'occasion de réunions familiales ou d'amis, répondre aux questions d'un "quizz", enrichir votre réflexion ou plus simplement satisfaire votre curiosité, ce nouveau rendez-vous de "Neuilly-Plaisance ECHOS" vous concerne !

Le Thème du mois : Le changement de Premier Ministre.

L'actualité : Le 31 mars dernier, Manuel VALLS a remplacé JM. AYRAULT à Matignon, devenant le nouveau Premier Ministre de la France.

La question : Comment le Président de la République peut-il remplacer son Premier Ministre, sachant qu'il ne peut pas obliger celui-ci à partir ?



Le 31 mars dernier, Manuel VALLS a remplacé Jean-Marc AYRAULT comme Premier Ministre de la France, devenant ainsi le 20^{ème} locataire de Matignon.

Cette passation de pouvoirs s'est déroulée par la seule décision de François HOLLANDE, de façon souveraine et donc, contre la volonté de Jean-Marc AYRAULT.

Dans la constitution de 1958, c'est l'article 8 qui prévoit les conditions de nomination et de départ du Premier Ministre. Celui-ci dispose : "Le Président de la République nomme le Premier Ministre. Il met fin à ses fonctions sur la présentation par celui-ci de la démission du Gouvernement".

Donc, comme nous pouvons le constater, si la nomination du Premier Ministre relève d'une décision discrétionnaire du Chef de l'Etat, celui-ci ne peut en revanche pas l'obliger à partir sachant que l'on parle de "démission" qui, à la différence d'un renvoi, est toujours volontaire.

Il y a donc là un vide juridique voulu par le **Général de GAULLE**, l'inspirateur de la Constitution de 1958. Dans son esprit, le Président de la République est le chef d'un exécutif qui procède de lui comme il le dit dans son célèbre "Discours de Bayeux" du 16 juin 1946.

Par ailleurs, le principe juridique du "Parallélisme des formes" veut que celui qui nomme puisse aussi renvoyer. C'est-à-dire qu'il apparait logique que, sans que cela figure dans la Constitution, le Président nommant le Premier Ministre, il puisse le remercier (le "virer" selon l'expression de Michel **ROCARD**, Premier Ministre de 1988 à 1991), sans attendre la démission de celui-ci. En réalité, la démission du Premier Ministre est presque toujours forcée et intervient à la demande du Président.

D'ailleurs parfois, les choses se passent mal.

Les lettres de (fausse) démission des Premiers Ministres partants sont consultables, à défaut d'être publiées à l'usage du grand public.

Il existe cependant une exception notable : la lettre de démission qu'a envoyée Edith **CRESSON** (seule femme à avoir été Premier Ministre à ce jour), à François MITTERRAND en avril 1992.

En effet, refusant elle aussi son départ forcé à la demande de ce dernier, elle lui a fait savoir en termes si vifs qu'ils en devenaient impubliables !

Dans le dernier exemple en date, qui peut penser que Jean-Marc AYRAULT, qui a démissionné, souhaitait réellement quitter ses fonctions ? Selon les témoignages de ses proches, il a, au contraire,



Hôtel de Matignon, rue de Varenne - Paris

tout fait pour conserver son poste. Le très mauvais résultat des élections municipales pour le PS a sonné le glas de ses espoirs !

Depuis 1958 cependant, les causes de départ du Premier Ministre sont diverses. En voici le détail :

• **8 Premiers Ministres ont été “remerciés” par le Président de la République :**

Les derniers en date :

Michel ROCARD en 1991, Edith CRESSON en 1992 (par le Président MITTERRAND) ; Jean-Pierre RAFFARIN en 2005 (par le Président CHIRAC) et Jean-Marc AYRAULT en 2014 (par F. HOLLANDE)

• **11 Premiers Ministres ont dû démissionner après des élections :**

Pour les plus récents :

Edouard BALLADUR en 1995, Lionel JOSPIN en 2002, Dominique de VILLEPIN en 2007 et François FILLON en 2012 (suite à des élections présidentielles).
Laurent FABIUS en 1986, Pierre BEREGOVOY en 1993 et Alain JUPPE en 1997 (suite à des élections législatives perdues).

• **1 Premier Ministre a été renversé par l'Assemblée Nationale :**

Georges POMPIDOU en 1962 (mais immédiatement renommé à son poste par le Général de GAULLE).

• **1 Premier Ministre a démissionné volontairement :** Jacques CHIRAC en 1976 (sous le Président Valéry GISCARD D'ESTAING).

Le Chiffre : 2,5 ans
c'est la durée moyenne du mandat d'un premier ministre sous la 5^{ème} République.

La Phrase :
“Le premier Ministre qui, à la demande du Président de la République, refuserait de démissionner serait un triste sire”.
Jacques CHABAN DELMAS
(Premier Ministre de 1969 à 1972).

L'Anecdote :
On raconte que lorsqu'il nomma Michel DEBRE au poste de Premier Ministre, en 1959, le Général de GAULLE exigea de ce dernier une lettre de démission dont il aurait laissé la date en blanc...

La Citation :
“Tel est le paradoxe du Premier Ministre : s'il n'existe pas, il manque ; quand il existe, il finit par inquiéter”.
Pierre AVRIL (Pr de Droit Public).

UNE NOUVELLE CHAMPIONNE À NEUILLY-PLAISANCE

Dimanche 13 avril, à Valenciennes, Bouchra BENTHAMI remporte le Championnat de France du 10 km.

Cette athlète Nocéenne, membre de la section Athlétisme de "Neuilly-Plaisance Sport", a couvert l'épreuve en 32'50", terminant avec 53^e d'avance sur la 2^{ème} du classement général. Cette belle performance souligne la grande qualité des sportifs Nocéens et démontre que les Nocéennes en particulier, sont de formidables ambassadrices du sport.



Neuilly Plaisance agit depuis de nombreuses années en faveur du développement du Sport pour tous, à travers une politique sportive ambitieuse et une aide aux différentes associations sportives.

La ville compte d'ailleurs 2500 adhérents sportifs Nocéens, ce qui représente 12 % de la population totale.

Neuilly Plaisance est une ville sportive ! Notre commune accueille ou forme également de nombreux champions, notamment dans les disciplines de l'Athlétisme et du Judo. Ceux-ci deviennent les Ambassadeurs du Sport de notre ville et représentent Neuilly Plaisance sur le plan national.

L'effort ne faiblira pas car l'équipe d'"Agir Ensemble" conduite par Christian DEMUYNCK a inscrit dans son programme : "Nous avons choisi de mettre en avant nos talents locaux. Notre vie sportive se développe par et pour les Nocéens".

Cet engagement sera, comme tous les autres, tenu.

DES JUDOKATES EN OR

Dimanche 27 avril, lors de l'Euro 2014 de judo, l'équipe de France Dames a remporté la médaille d'or en battant les Allemandes 3 à 2.

Gévrise EMANE, double championne du Monde et originaire de Neuilly-Plaisance, a permis à son équipe de marquer le point de la victoire face à Iljana MARZOK. Cette performance s'ajoute à la médaille de bronze obtenue par l'équipe des messieurs.

Ces Championnats d'Europe ont permis à la France de glaner au total 15 médailles dont 13 (parmi lesquelles 6 en or) lors des épreuves individuelles. Celle-ci termine ainsi première nation européenne devant la Géorgie (4 médailles dont 2 en or).



Félicitations à Gévrise EMANE ainsi qu'à toute l'équipe dames pour cette belle victoire.

UN PODIUM DE PLUS POUR FRANÇOIS ELLUL



Le mercredi 19 mars dernier, François ELLUL a montré une fois encore ses qualités de judoka sur les tatamis du 1^{er} Master International de Judo Vétérans de Gérardmer en décrochant la 2^{ème} place sur le podium. Cette saison 2013-2014 lui a permis d'obtenir la 2^{ème} place à Angers, la 3^{ème} à Lille et de terminer 1^{er} à Bordeaux. François ELLUL conclura sa saison en juin avec Les Championnats d'Europe à Prague (République Tchèque). Bonne chance à lui !



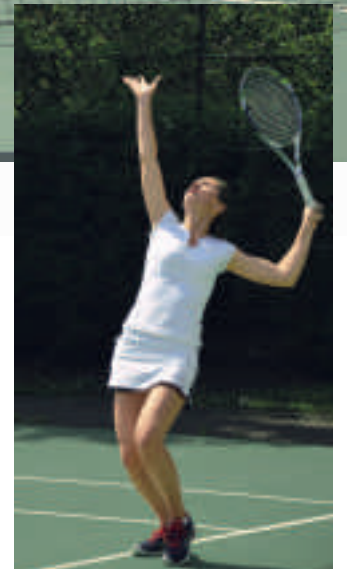
BELLES DE MATCH

La première Journée de Championnat Interclubs Seniors Dames 2014 s'est déroulée au Stade municipal de Neuilly-Plaisance, le dimanche 4 mai en présence de Dominique PIAT, Conseiller municipal délégué aux Sports.

L'équipe féminine de "Neuilly-Plaisance Sports 1" (Seine-Saint-Denis) a rencontré l'équipe de l'Aviron Bayonnais 1 (C.B.B.L.) sur les courts extérieurs du stade.

Marine PIRIOU, la capitaine de l'équipe et ses joueuses ont défendu avec succès les couleurs du NPS en remportant cette première journée de championnat par 4 matches à 2.

Une belle victoire renouvelée à l'occasion de la seconde journée de championnat qui s'est tenue le dimanche 25 mai au stade municipal face au Haillan AS. Lors du week-end de l'Ascension, l'équipe de "NPS1" a battu Lagord 4 à 2, assurant ainsi son maintien en DN4, à la grande joie du Président de NPS Tennis, **Franco MARASCO**.



MARINE PIRIOU ET EMMANUELLE DUCROT, FINALISTES DE LA "COUPE MERCELIS"

Dans le cadre de la "Coupe Mercelis" de "IC Week 2014" à Mexico-City, **Marine PIRIOU** (classée -4/6) faisait équipe avec **Emmanuelle DUCROT** (classée 3/6).

Après avoir battu en poule l'Italie, la Grande-Bretagne et les USA, l'équipe féminine française a renouvelé l'exploit en demi-finale contre la Belgique mais s'est inclinée en finale contre l'Italie, vainqueur du Mexique en demi.



LA FÊTE DU PARC

Samedi 21 juin de 12h à 19h, la prairie du Parc des coteaux d'Avron accueillera la traditionnelle Fête du Parc des Services Municipaux.

Pour le premier jour de l'été, l'ensemble de la municipalité convie tous les Nocéens et Nocéennes à venir en famille et entre amis à la Fête du Parc où petits et grands pourront participer à de nombreuses animations.

À 12h, coup d'envoi de cette journée festive autour d'un apéritif. Puis dès 13h, vous pourrez profiter du barbecue géant avec au menu des grillades. Afin de vous faciliter l'accès au barbecue, inscrivez-vous dès maintenant sur le site internet ou en remplissant le formulaire ci-dessous. À noter : les inscriptions et le règlement préalable (6 €/personne) sont obligatoires pour vous régaler en famille et/ou entre amis. Sur la prairie, de nombreuses activités vous seront proposées toute la journée. Ainsi, les jeunes enfants pourront-ils se balader en poney, se faire maquiller, participer aux ateliers créatifs où se défier sur le parcours "Aventure".

À 13h, défilé de mode exceptionnel intitulé "Haute couture en papier" Collection 2014 des ateliers de Jo sur le thème du manga, réalisés par les membres de l'atelier.

À 14h, participez au grand jeu "Neuilly Express". Par groupes, vous partirez à la recherche d'indices et réaliserez des activités pour résoudre l'énigme finale en un minimum de temps. Pour participer à cette animation, inscription obligatoire en remplissant le formulaire ci-dessous ou sur www.mairie-neuillyplaisance.com. Les enfants âgés de 6 à 12 ans devront obligatoirement être accompagnés d'un adulte.

À 15h, lancement du concours d'élégance de voitures anciennes. Une trentaine de voitures d'exception, datant pour la plus ancienne de 1917 et pour la plus récente de 1983, défilent sur la prairie dans 3 catégories différentes : "populaire", "GT" et "prestige". Lors de la présentation des véhicules, les propriétaires en habits d'époque, réaliseront une petite saynète afin de présenter leurs prestigieuses voitures. Ces belles cylindrées seront exposées de 10h à 11h sur la Place du Marché. Ensuite, place au défilé dans toute la ville de 11h à 12h30 avant l'arrivée de la fanfare sur la prairie du parc des coteaux d'Avron où les spectateurs pourront contempler ces beautés mécaniques.

Cette journée lancera aussi le festival pour enfant appelé "Le chapit'ô des mômes". Les mercredis, samedis et dimanches du 21 juin au 6 juillet, sous un chapiteau, parents et enfants se laisseront emporter vers 3 univers différents : celui des marionnettes, des clowns et des chanteurs. Ces histoires courtes, d'une durée d'environ 40 minutes seront l'occasion de participer à une activité culturelle dans un cadre inédit. Ce samedi 21 juin à 16h, soyez les premiers à découvrir ce qui se cache sous le chapiteau.

Attention, le nombre de places est limité, inscription obligatoire au 01 43 00 96 16 ou sur www.mairie-neuillyplaisance.com



Retrouvez le programme des spectacles et les tarifs sur le site internet de la ville.

BARBECUE GÉANT À 13H Samedi 21 juin 2014

Coupon à retourner en Mairie au Service Communication

NOM (en majuscules) :

PRÉNOM (en majuscules) :

Adresse :

CP :

Ville :

Tél :

Courriel :

Nombre de parts (.....x6 €) :

Je joins un chèque d'un montant de € à l'ordre d'APACLES

"NEUILLY-EXPRESS" À 14H30 Samedi 21 juin 2014

Coupon à retourner en Mairie au Service Communication

NOM (en majuscules) :

PRÉNOM (en majuscules) :

Adresse :

CP :

Ville :

Tél :

Courriel :

Nombre d'adultes :

Nombre d'enfants :

DES ÉTOILES DANS LES YEUX !

Pour fêter son 25^{ème} anniversaire de professorat au sein de "l'Association des Familles", Diane LEDRICH fera revivre quelques tableaux de ces 25 dernières années en présence de Maria-Lorena FICHAUX, première soliste au New York City Ballet. Cette ancienne élève de l'association sera présente le samedi 21 et le dimanche 22 juin, à la Salle des Fêtes pour rendre hommage à Diane LEDRICH, son premier professeur et mentor. Elle quittera, le temps d'un week-end, le "Metropolitan Opera" pour le plus grand plaisir des Nocéens.

Si en 1989, les élèves n'étaient pas nombreuses, en 2014, six classes de classique avec 44 élèves et 7 classes de moderne avec 48 élèves dont 1 classe de moderne adultes ou certaines de ses premières élèves sont revenues étoffer les rangs. "L'Association des Familles sportives" propose également 10h de cours de remise en forme pour tous, répartis sur tous les jours de la semaine et 4h de cours de yoga par semaine, avec 350 adhérents, soit 38h de cours sur 6 activités pour petits et grands. Enfin, si Diane est fière et heureuse de la carrière de Maria-Lorena FICHAUX, elle est également très fière de toutes ses élèves qui le lui rendent bien.



Suivi du Spectacle de Florence PREVOTEAU, professeur de danse moderne.

Sur le thème de "Destination imprévue".

La joie des vacances, le soleil, la mer, un avion prêt à partir pour un pays paradisiaque, mais qui va finalement devoir atterrir sur une île déserte. Quoique pas si déserte que cela... Suivez nos vacancières à travers leur périple et découvrez avec elles les habitants de cette destination imprévue.

• **Samedi 21 juin à 19h et dimanche 22 juin à 18h, à la Salle des Fêtes**

Spectacle de danse classique de Diane LEDRICH, avec en invitée Maria-Lorena FICHAUX, première soliste au New York City Ballet

• **Dimanche 22 juin à 15h, à la Salle des Fêtes**

Spectacle de CYRIL, professeur de hip-hop.

Démonstrations par les élèves et une troupe de danseurs professionnels.

• **Dimanche 22 juin à 18h, à la Salle des Fêtes**

Spectacle de danse classique de Diane LEDRICH, avec en invitée Maria-Lorena FICHAUX, première soliste au "New York City Ballet".

Entrée : de 4 à 6 €

Permanence vente des billets au CMA

44, avenue des Fauvettes

Samedi 14 juin de 10h à 12h

Réservation recommandée à

contact@associationdesfamilles.fr ou au 01 43 00 75 78.

Plus d'infos sur www.associationdesfamilles.fr

CONCERT DE CHANTS FOLKLORIQUES ITALIENS

Le Cercle des Bergamasques de Paris Ile de France organise le samedi 14 juin de 16h à 18h, un concert de chants folkloriques italiens exécuté par le groupe "Coro Degli Alpini Della Valcavallina" à l'Eglise Saint-Henri située avenue Victor Hugo à Neuilly-Plaisance.

En déplacement spécial dans la région, le groupe "Coro Degli Alpini Della Valcavallina" composé d'une trentaine de choristes,



nous fera découvrir ses chants alpins réalisés "a cappella" et 4 voix, lors d'un concert exceptionnel à Neuilly-Plaisance.

Tarifs : prévente 7 €, sur place 10 €.

Réservations au 01 43 00 14 86.

Règlement à l'ordre du cercle des Bergamasques Paris IDF, à adresser à Mme MASSERINI, Présidente, 21 avenue Jean Jaurès, 93360 Neuilly-Plaisance.

4^{ÈME} ATELIER "DROIT ET SANTÉ" PAR LE SERVICE EMPLOI PROJET DE VILLE

Le mardi 10 juin de 9h15 à 11h15, à l'Espace Plaisance de la Bibliothèque municipale (11 rue du Général de Gaulle à Neuilly-Plaisance), le Service Emploi Projet de Ville, en partenariat avec la Caisse d'Assurance Maladie de Seine-Saint-Denis, organise le 4^{ème} atelier "droit et santé" du programme "parcours maternité" destiné aux futurs et jeunes parents.

Axée sur "le développement du langage chez l'enfant" et encadrée par des professionnels, cette rencontre thématique permet de mettre en relation des acteurs institutionnels, des habitants et des professionnels de santé. L'objectif est de faciliter l'interaction entre ces différentes personnes et de favoriser la proximité en donnant des réponses personnalisées.



Pour participer à l'atelier, informations et inscriptions auprès du SEPV au 01 43 00 68 68.

CULTURES URBAINES



L'école de danses urbaines Heman présentera deux spectacles de danse Hip-Hop les samedi 28 juin à 20h30 et dimanche 29 juin à 15h, à la Salle des Fêtes, 11 avenue Foch à Neuilly-Plaisance. Claise, Richard M'Passi inviteront en guests Elkana, Asaph et Azaria pour d'inoubliables démonstrations de hip hop. Une tombola vous permettra peut-être de remporter une année de cours de danse, une fresque d'intérieur, une veste, un jogging ou des T-Shirts, etc.

Deux représentations qui vous permettront de découvrir la nouvelle génération de danseurs urbains formés par des professionnels.

Billets en vente à Heman, 3 rue Marcel Dassault à Neuilly-Plaisance et sur place à 5 € à la Salle des Fêtes, 11 avenue Foch à Neuilly-Plaisance
En vente à 5,50 € sur le site: www.smarturl.it/heman2014
Tombola : 1 €

Plus d'infos sur www.mairie-neuillyplaisance.com ou sur www.heman.fr

“LE THÉÂTRE POUR ENFANTS, C'EST LE THÉÂTRE POUR ADULTES EN MIEUX...”

STANISLAVSKI

En juin, le CENTRE MUNICIPAL D'ACTION SPORTIVE ET CULTURELLE a le plaisir de convier les Nocéens à ses Représentations Théâtrales et de Danses de fin d'année, placées cette année sous le signe du rire, de l'aventure et de la poésie.

• **Vendredi 6 juin à 19h30**

A l'Espace Plaisance de la Bibliothèque municipale, 11 rue du Général de Gaulle La compagnie théâtrale “la Fauvette” présente “Les enfants font leur cirque”, adaptée par Claire BRUXELLE, jouée par les enfants du CMASC.

• **Vendredi 13 juin à 20h**

À la Salle des Fêtes, 11 avenue du Maréchal Foch La compagnie théâtrale “La Fauvette” du CMASC présente :

Une pièce surprise !

Jouée par les enfants

“Pinok et Barbie” de Jean-Claude GRUMBERG, adaptée par Mickaël GAUDEUL



Jouée par les préadolescents

“Un chapeau de paille d'Italie” d'Eugène Labiche, par Mickaël GAUDEUL

Jouée par les adultes

• **Samedi 14 juin**

À la Salle des Fêtes, 11 avenue du Maréchal Foch

Les élèves des activités de danses du CMASC présentent “Contes et légendes” à 15h : spectacle dansé par les enfants et les préadolescents

à 20h30 : spectacle dansé par les adolescents et les adultes

Venez nombreux ! Vous serez sous le charme...

Entrée libre. Plus d'infos sur www.mairie-neuillyplaisance.com ou par téléphone au 01 43 00 96 16

VIVE LE DEUXIÈME ART !

Fondé en 1988, l'Atelier de Plaisance propose tous les 2 ans son exposition de sculptures bien connue des amateurs d'art de l'Île-de-France. Plus de 60 œuvres en terre cuite, en bois et en pierre ainsi que des peintures et des dessins seront présentés du samedi 14 au samedi 21 juin 2014 à l'Espace Plaisance de la Bibliothèque municipale “Guy de Maupassant”, 11 rue du Général de Gaulle. Bien que créées par des amateurs, ces réalisations sont d'un très bon niveau artistique.

Cette exposition permettra de découvrir le bel et vaste univers de l'Artiste invitée d'Honneur (également professeur à l'Atelier de Plaisance) : Madame Anne MOREAU-VAGNON. Elle

sera également l'occasion de rendre un dernier hommage à Marc LANGLAIS, ancien Président de l'Association qui nous a quittés en février dernier et qui nous manque beaucoup.



Plus d'infos sur mairie-neuillyplaisance.com, atelier-plaisance-sculpture.e-monsite.com et sur anne.sculpteur.free.fr/index.html

INSCRIVEZ-VOUS POUR LA BROCANTE D'OCTOBRE

À partir du mardi 10 juin, les inscriptions pour la brocante du dimanche 5 octobre prochain seront ouvertes de 9h15 à 12h et de 13h30 à 17h30 dans le hall de la Bibliothèque “Guy de Maupassant” 11 rue du Général de Gaulle à Neuilly-Plaisance.

Tarifs pour les particuliers :

- 3 m linéaires : 18 €
- 4 m linéaires : 26 €
- 5 m linéaires : 33 €

(Il n'y a pas de stand supérieur à 5 m)

Liste des pièces à fournir obligatoirement pour toute inscription :

- Fiche d'inscription dûment remplie (à retirer en Mairie ou à télécharger sur le site Internet www.mairie-neuillyplaisance.com)
- Photocopie recto-verso d'une pièce d'identité avec photo
- Photocopie d'une facture d'électricité ou de téléphone de moins de 3 mois
- Chèque à établir à l'ordre du Trésor Public.

DONNEZ-MOI DE VOS NOUVELLES !

La Bibliothèque municipale "Guy de Maupassant" lance la 3^e édition de son concours de nouvelles sur le thème : "Mythes et légendes : passé, présent, futur".

Partagez vos émotions imaginaires et littéraires en participant au concours de nouvelles de Neuilly-Plaisance. Vous pourrez concourir dans deux catégories distinctes : de la 6^e à la Terminale (autorisation parentale obligatoire) et les plus de 18 ans.

Vous pouvez dès à présent adresser vos textes inédits avant le samedi 27 septembre 2014 sur le site de la Ville, en remplissant le formulaire en ligne ou les déposer sur clé USB à la Bibliothèque municipale, 11 rue du Général de Gaulle.

Consultez le règlement sur www.mairie-neuillyplaisance.com



Pour plus d'informations au 01 43 00 96 16 poste 382

TROP PLEIN DE SONS : DERNIÈRE SCÈNE MUSICALE DE LA SAISON



Pour clôturer la saison 2013-2014, "Trop Plein de Sons" vous donne rendez-vous pour un concert exceptionnel le **vendredi 27 juin 2014 à 20h30** à l'Espace Plaisance de la Bibliothèque municipale où quelques surprises vous attendent.

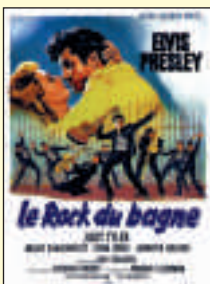
EKT et **Tomy Lobo**, dont la notoriété n'est plus à faire, vous feront découvrir ou redécouvrir leurs univers inspirés des sons Rap et Rock.

Entrée 5 €, attention nombre de places limité.

Dès maintenant réservez vos places sur www.mairie-neuillyplaisance.com ou à l'accueil de la Mairie, 6 rue du Général de Gaulle.

CAMÉRA, ZOOM AVANT SUR LA FAUVETTE !

Mercredi 11 juin à 21h
"Ceuta, douce prison"
Documentaire français.
2014. Durée : 1h30.
Séance en présence
du réalisateur
Jonathan Millet.



CINÉ-CLUB
Judi 19 juin à 20h
"Le rock du baigneur" de
Richard Thorpe
(en version originale)
Film américain. 1957
(version restaurée).

Durée : 1h35. Avec Elvis Presley et Judy Tyler. Séance précédée d'une animation rock'n'roll proposée par l'école de musique de Neuilly-Plaisance.

FÊTE DU CINÉMA Du 29 juin au 2 juillet

Tarif 3,50 € (+1€ pour les séances en 3D) à toutes les séances.
Programme : à consulter sur www.mairie-neuillyplaisance.com ou en pages 34 et 35



CINÉ-GÔÛTER
Dimanche 15 juin à 14h
"Capelito et ses amis"
de Rodolfo Pastor.
Courts métrages
d'animation espagnols.
Durée : 40 mn.
À partir de 2 ans.
Séance suivie d'une
animation surprise.

Réservation indispensable à la caisse du cinéma ou au 01 43 00 11 38 avant le 14 juin à 16h. Tarif unique 4,50 €.

EN JUIN, LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE VOUS DONNE RENDEZ-VOUS

Club des 4-6 ans

Mercredi 4 juin à 16h30 à la section Jeunesse de la Bibliothèque

Atelier d'écriture

Les samedis 7 et 21 juin : de 10h30 à 11h30 à la section Jeunesse de la Bibliothèque.

Toques et plumes "adultes"

Samedi 7 juin à 16h30 à l'Espace Plaisance de la Bibliothèque

Nouveauté : Opération révisions !

Pour tous les étudiants, des horaires exceptionnels d'ouverture de la Bibliothèque sont mis en place du **mardi 10 juin au vendredi 13 juin inclus**, afin de faciliter leurs révisions. Inscriptions préalables souhaitées à l'accueil de la Bibliothèque. Les plages horaires sont les suivantes :

- **Mardi, jeudi et vendredi : de 9h à 12h**
- **Mardi et vendredi : de 14h à 18h30**



Les dangers d'Internet : mercredi 11 juin à 19h à la Bibliothèque. Réunion d'information et de vulgarisation des dangers d'Internet. Le téléchargement, le contrôle parental, la navigation Internet, les virus, le paiement en ligne seront notamment les sujets abordés.

Club des 0-3 ans

Samedi 14 juin à 10h, 10h40 et 11 h15 à la Bibliothèque.

Atelier de Jo

Samedi 21 juin au parc des coteaux d'Avron, à l'occasion de la Fête du Parc : Défilé exceptionnel de la collection 2014 "Papier de couture" des ateliers de Jo sur le thème du manga, réalisés par les adhérents ou membres de l'atelier.

Animations gratuites sur inscription préalable à l'accueil de la Bibliothèque ou sur www.mairie-neuillyplaisance.com
Nombre de places limité.

Renseignements à la Bibliothèque municipale 11 rue du Général de Gaulle 93360 Neuilly-Plaisance Tél. 01 43 00 96 16 poste 382

REPRISE DES APÉROS DU MAIRE

Dimanche 15 juin à 11h, Christian DEMUYNCK donne rendez-vous aux Nocéens pour le premier "Apéro du Maire" de sa nouvelle mandature, au Café du Marché, place du Marché.

Initiés en 2011, les Apéros du Maire permettent à tous les administrés de rencontrer Monsieur le Maire et de lui poser toutes les questions qu'ils souhaitent, dans une ambiance conviviale.

"Ces rencontres sont l'occasion pour les élus et les Nocéens d'échanger, sans langue de bois, sur des sujets qui les concernent, favorisant ainsi la proximité et le dialogue." souligne le Maire.



L'Apéro du Maire continue chez vous

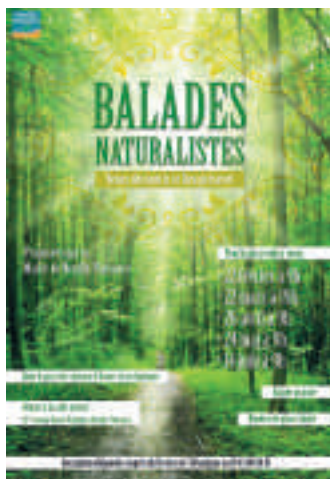
Si vous ne pouvez pas vous rendre disponible le dimanche 15 juin, une autre option s'offre à vous : inviter le Maire à votre domicile. Dans un climat convivial, avec vos amis ou vos voisins, vous pourrez ainsi échanger vos points de vue, confronter vos idées et ensemble, trinquer aux solutions apportées !

Vous souhaitez organiser un apéritif en présence du Maire ? Remplissez le formulaire disponible à l'accueil de la Mairie ou sur www.mairie-neuillyplaisance.com et retournez-le en Mairie.

LA POLLINISATION, CLÉ DE VOÛTE DE L'ÉQUILIBRE NATUREL

Samedi 14 juin à 9 h, dernière balade naturaliste de la saison.

Allez au travail ! Enfilez votre costume d'abeille ou de papillon, et partez avec moi à la découverte de la plus grande et de la plus agréable usine de la planète : la Nature ! Venez observer de très près l'ouvrage merveilleux et irremplaçable que vont effectuer pour nous les insectes pollinisateurs. Prévoyez également votre plus beau costume car nous allons assister au mariage des insectes et des fleurs dont l'union nous ravit chaque jour de fleurs aux senteurs suaves et de fruits gorgés de soleil. Allongés dans l'herbe, nous profiterons d'une magnifique matinée d'été pour comprendre l'importance et la perfection de la pollinisation. Venez nombreux !



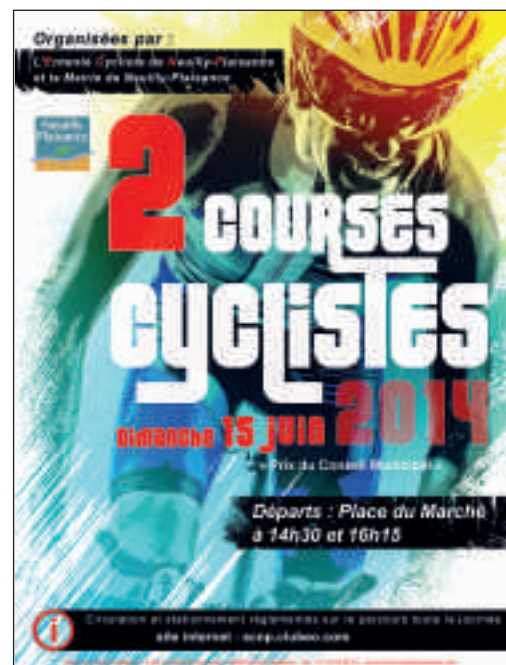
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Nombre de places limité. Inscription préalable obligatoire auprès du Service de l'Urbanisme au 01 43 00 96 16 ou en remplissant le formulaire sur www.mairie-neuillyplaisance.com
Rendez-vous à 9 h, devant la Salle Nature, 32 bis avenue Daniel Perdrigé (école Herriot).
Les enfants, à partir de 7 ans, doivent être, impérativement accompagnés d'un parent adulte.
N'oubliez pas vos chaussures de randonnée, votre imperméable ou un vêtement chaud (suivant la météo) et une paire de jumelles !

COURSES DE L'ENTENTE CYCLISTE

Dimanche 15 juin, l'Entente Cycliste de Neuilly-Plaisance et la Municipalité organisent deux épreuves cyclistes intitulées "Prix du Conseil Municipal".

Le circuit, de 1 km 800, empruntera les rues et avenues Georges Clémenceau, Félix Faure, Pierre Brossolette, de la Marne, Boureau Guérinière et Georges Clémenceau. Les coureurs devront effectuer plusieurs tours de ce circuit pour réaliser un parcours de 60 km pour la première épreuve et 74 km pour la seconde. Le départ et l'arrivée se dérouleront avenue Georges Clémenceau, face à la place du marché. Le premier départ sera donné à 14h30 et le second à 16h15.



Attention, à cette occasion le stationnement et la circulation seront réglementés sur l'ensemble du circuit par arrêté municipal. Pour des raisons de sécurité, les véhicules en infraction seront enlevés par la police municipale.



UNE DISTINCTION DE PLUS POUR "LA PANICHETTE"

Vainqueur en novembre 2013 de la "Meilleure Baguette de Tradition" de Seine-Saint-Denis, Hicham EL OMRI de la boulangerie-pâtisserie "La Panichette" située au 71 ter avenue du Maréchal Foch à Neuilly-Plaisance, a décroché la 4^{ème} place au "10^e Master de la Baguette de Paris", qui avait lieu le samedi 10 mai sur le parvis de Notre Dame de Paris. Lors de ce challenge, les participants devaient réaliser sur place toutes les étapes de la fabrication de la baguette (pétrissage, façonnage, cuisson...).

LES SORTIES DE L'ASSOCIATION "NEUILLY-PLAISANCE VILLE FLEURIE"

Le samedi 21 juin, il est organisé une journée dans l'Essonne avec un déjeuner et une visite du domaine de Chamarande. Prix 58 € la journée, transport et visites guidées inclus. Réponse souhaitée avant le 6 juin.

Du jeudi 28 août au jeudi 4 septembre, il est prévu un voyage en Auvergne (Haute-Loire et Puy de Dôme). Installation au Puy-en-Velay avec visite au Mont Gerbier de Jonc, train touristique jusqu'à Tence, journée à Vulcania, visite du village classé Blesle et du château de Chavaniac-Lafayette. Prix 1 100 € (1 240 € en chambre individuelle) comprenant le transport en train et car sur place, l'hôtel, les visites guidées et 3 soirées. Réponse rapide souhaitée.

Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser à M. HERVIOU au 06 82 48 36 20 ou Mme PICARD au 01 43 00 59 35.

FORMATION "JEUNE" À L'IMPRESSION 3D

Entrepreneur dans le domaine de l'impression 3D, Laurent BERTHELLEMY, directeur de l'entreprise "cad4print3", propose d'accueillir cet été des jeunes Nocéens, par groupes de 5, pour leur faire bénéficier d'une formation gratuite au maniement d'équipements informatiques innovants.

Faire découvrir aux participants ce domaine d'activité professionnelle, apprendre à réaliser une maquette à l'issue de l'initiation, présenter le cursus de la filière scolaire, sensibiliser les jeunes à ce débouché professionnel inédit, tels sont les objectifs de ce stage estival encadré par les animateurs de la Maison de la Culture et de la Jeunesse.

Pour plus de renseignements, contactez le 01 43 00 96 16.

LA MARNE AUTREMENT

L'association CKNM accueille les kayakistes d'un jour pour une découverte extraordinaire de la Marne, le samedi 14 juin 2014. Pour participer à la sortie, une inscription préalable et deux conditions sont à respecter : savoir nager aisément et les mineurs de plus de 10 ans devront obligatoirement être accompagnés d'un parent.

Prévoir le pique-nique et les boissons.

Prix : 5 € par personne.

Pour plus d'infos contactez le 06 76 21 33 52.

UNE SOIRÉE "DÉCOUVERTE" QUI A DU PUNCH !



La section NPS Taekwondo ouvre les portes du gymnase de l'école Herriot le jeudi 13 juin, de 19h à 21h. Une bonne

occasion de venir découvrir et de s'initier à cet art martial olympique. **Nouveauté !** Le Club proposera dès la rentrée un nouveau cours : **le bodytaek**. Il s'agit d'un cocktail de musique, de fitness et de taekwondo. Cette activité permet de libérer son énergie avec un travail cardio mais également de renforcement musculaire, le tout dans une ambiance conviviale et motivante grâce à la musique et aux chorégraphies en groupe.

Le cours est mixte et s'adresse aux personnes de 14 à 77 ans, voire plus.

Rendez-vous le 13 juin au soir et n'oubliez pas l'équipement indispensable : un bas de survêtement, un tee-shirt, une bouteille d'eau, une serviette et surtout votre vitalité et votre bonne humeur !

Plus d'infos sur npstaekwondo.clubeo.com

FÉLICITATIONS AU NPS SECTION HANDBALL !

La section Handball de "Neuilly-Plaisance Sport" vient de se voir décerner le label d'argent "Ecole de Hand" pour la saison 2013-2014. Cette gratification traduit la prise en compte dans le projet associatif de la section Handball de plusieurs critères quantitatifs et qualitatifs et récompense la politique de soutien de la municipalité à cette association.

Retrouvez l'interview exclusive du Président André ALES, dans le prochain numéro du bulletin.

Section Hand - Gymnase Saluden

Rue Paul Letombes

npssports@free.fr

Plus d'infos au 01 43 00 96 16

COMMENT MIEUX VIVRE SA MALADIE ?

Neuf associations d'accompagnement des malades traversant une phase critique d'une maladie grave ou en fin de vie, ainsi que leurs proches se sont regroupés récemment pour élaborer une brochure "Maladie grave, maladie évolutive et maintenant ?". Cette dernière est disponible en livret ou téléchargeable gratuitement sur www.aspfondatrice.org
Pour plus d'informations 01 53 42 31 33.

AGIR AU QUOTIDIEN !

Dimanche 25 mai avait lieu le scrutin en vue de l'élection des députés au Parlement européen. Marqué par une forte abstention, ce scrutin a hélas traduit une forte poussée de l'extrême droite et des partis anti-européens.

Sans remettre en question l'Union européenne qui reste la première puissance économique mondiale, ce désaveu des électeurs est aussi la conséquence d'actions politiques très éloignées de leurs attentes quotidiennes, de décisions et de directives technocratiques. C'est la raison pour laquelle, à Neuilly-Plaisance, nous avons fait le choix d'agir dans le dialogue et dans la concertation.

Agir pour que les mairies conservent

leur pouvoir de décision face à la future métropole du Grand Paris. Agir pour que les Nocéens conservent le cadre de vie et les services que nous leur apportons chaque jour. Agir pour répondre aux attentes et pour solutionner les problèmes de manière rapide et efficace. Nous savons les Nocéens très attachés à cette relation de proximité que nous avons instaurée. Chaque jour, ils sont nombreux à profiter des services de halte-garderie, de crèches, d'activités de loisirs du CME ou de la MCJ, d'après-midi récréatives ou de sorties au foyer de l'Amitié l'Escapade. Ils profitent des animations et des événements culturels ou festifs organisés par la Ville. Ils profitent enfin d'espaces naturels soigneusement entretenus.

Cette action quotidienne, cette réponse immédiate aux préoccupations ou aux attentes des administrés, sont les clefs d'une relation durable et de confiance entre les Nocéens et leur municipalité.

Parce que les Nocéens ont plus que jamais besoin de cette proximité, nous avons mis toute notre disponibilité à leur service. Nous nous sommes attelés sans plus attendre aux défis qui attendent notre ville, dans un contexte budgétaire difficile et en ayant fait le choix de ne pas augmenter les impôts.

Agir, avec tous et pour tous, voilà notre seule ambition !

Les élus du groupe majoritaire

ERRATUM

En raison d'une erreur d'impression, un extrait de texte figurant dans la tribune d'"Une nouvelle Energie pour Neuilly-Plaisance" d'un ancien "Neuilly-Plaisance Echos", s'est malencontreusement glissé dans celui du dernier numéro (175) du Bulletin municipal. Nous prions les auteurs de cette tribune ainsi que nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

BUDGET DE LA VILLE 2014 : OU SONT LES PROMESSES DE CAMPAGNE ?

Lors du Conseil Municipal du 29 avril, le maire a fait voter le budget 2014 de notre ville.

Les élus de l'Opposition n'ont pas voté contre et se sont abstenus pour les deux raisons suivantes ; d'une part le maintien du gel des taux des impôts locaux correspond à l'engagement que nous avons également pris dans notre programme, sachant que les impôts sur les ménages à Neuilly-Plaisance sont supérieurs aux autres villes (plus 8% pour la taxe d'habitation) ; d'autre part nous notons positivement la hausse de certains budgets à caractère éducatif et social (réforme des rythmes scolaires, crèche des Renouillères).

Nous sommes conscients que le plan d'économies gouvernemental, indispensable pour le redressement des comptes publics, va peser sur les budgets locaux. Pour autant, les communes doivent impérativement s'adapter à ce nouveau contexte budgétaire pour ne pas sacrifier l'investissement.

Or le budget d'investissement 2014 voté est en recul de près de 30% par rapport à 2013 (-2 millions d'euros) alors qu'il est déjà 25% inférieur aux autres villes. C'est pour

cette raison majeure que nous n'avons pas approuvé le budget global 2014.

Où sont les projets promis par le maire durant sa campagne électorale : 2^{ème} phase du réaménagement du centre ville, aménagement de la RN34, modernisation des installations sportives, pistes cyclables, nouvelle école maternelle ?

Même la "Sécurité", soit disant priorité n°1 de son programme électoral est malmenée : le budget 2014 est en baisse de 200k€ alors que la délinquance est en hausse.

Nous avons rappelé que des solutions existent pour garantir le financement dans la durée du budget municipal : redynamiser l'activité économique pour générer de nouvelles recettes fiscales, mutualiser les dépenses courantes avec les villes avoisinantes pour baisser les frais généraux et céder des immobilisations pour soutenir les projets d'avenir.

Nous en sommes encore loin.

**Muriel SOLIBIÉDA,
François LABOULAYE, Valérie SUCHOD.**

Vos élus de l'opposition "Une nouvelle Energie pour Neuilly-Plaisance" liste PS de rassemblement de Gauche et de Nocéennes et Nocéens sans étiquette.

Le pouvoir sans partage aux mains d'un seul homme depuis plus de 30 ans. Il est temps de faire vivre un véritable contre pouvoir dans notre ville. C'est pourquoi le collectif Citoyenne Solidaire vous accueille dans sa permanence, ouverte aux nocéens qui souhaitent un soutien, une écoute, une libre expression en dehors du système Demuyneck.

Sans rendez vous les Lundis 18h30-19h30, Mercredi 17h à 19h et le deuxième et quatrième samedi de chaque mois de 10h à 12h au local des élus, 6 bis du général de Gaulle

Et sur rendez vous en écrivant à **rodolphe.alberomartinez@free.fr**
Pour plus d'infos

www.neuillyplaisance.fr

LE CŒUR SUR LA MAIN

Plus qu'une association, "Solidarité Espoir", créée en février par M. et Mme Rahou, est une main tendue aux Nocéens, ceux qui connaissent des fins de mois difficiles, ceux "qui n'ont plus rien (...) recalés de l'âge et du chômage (...), les privés du gâteau, les exclus du partage."



M. et Mme Rahou ont connu les foyers sociaux et les files d'attente aux "Restos du Cœur". Aujourd'hui, avec l'association "Solidarité Espoir", ils ont décidé d'aider, de soutenir et d'accompagner à leur tour leurs anciens compagnons de galère. Situé au 78 avenue du président Roosevelt, le local de l'association est clair et spacieux. Composé de deux pièces, il abrite dans sa première partie, les produits secs (vêtements, chaussures,

accessoires, etc.) et dans sa seconde partie, les produits frais (surgelés, viandes, légumes, fruits, etc.). Partenaire de grandes enseignes, l'association propose aussi bien des vêtements neufs que des cageots à 15 euros composés de viandes, fruits et légumes.

Mais l'association est jeune. Elle compte sur vous, Nocéens, pour agrandir la chaîne de solidarité. Elle a besoin d'encore plus d'aliments et de produits frais. Car la demande est grande et dépasse de loin l'offre. Les adhérents sont de plus en plus nombreux et il est impossible de les refuser.

Pour s'inscrire et bénéficier des services de l'association, il suffit d'une photocopie de sa pièce d'identité, de sa quittance de loyer, de ses revenus et d'une cotisation symbolique de 5 euros par an. L'association "Solidarité Espoir" : *"ça se passe ici, ici et aujourd'hui !"*

Association "Solidarité Espoir"

78, avenue du président Roosevelt

Ouvert du lundi au samedi de 14h à 18h

06 25 13 73 87

Monsieur et Madame Rahou

LE LIVRE DU MOIS

L'Université de Rebibbia de Goliarda Sapienza, éditions Le Tripode



L'Université de Rebibbia est le récit du séjour que fit Goliarda Sapienza dans une prison en 1980. Moment critique dans la vie de l'auteur : après s'être consacrée de 1967 à 1976 à l'écriture du monumental roman "L'Art de la joie" et avoir fait face à un refus général des éditeurs italiens, c'est une femme moralement épuisée qui intègre l'univers carcéral de Rebibbia,

la plus grande prison de femmes du pays. Pour un vol de bijoux qu'il est difficile d'interpréter : aveu de dénuement ? Acte de désespoir ? N'importe. Comme un pied de nez fait au destin, Goliarda va transformer cette expérience de l'enfermement en un moment de liberté, une leçon de vie. Elle, l'intellectuelle, la femme mûre, redécouvre en prison - auprès de prostituées, de voleuses, de junkies et de jeunes révolutionnaires - ce qui l'a guidée et sauvée toute sa vie durant : le désir éperdu du monde.

ÉTAT CIVIL

■ NAISSANCES :

Natan STINCA
Emily CHU
Mai-Phuong PHAM
Adèle ACBARD
Kéileen TRAVAILLEUR CAMIUL
Kélia CHARLES
Alice LARRUAT SAINT-JALMES
Nahid CHABBI
Leina BOURENANE
Dougla DEMBÉLÉ
Daria ACIOCOITEI
Mattéo VASSOUT
Majdy BORGHI
Thibault HOUANG
Edem CHAIEB
Théo HEBERT
Gabriel DAUBISSE DEQUERO
Manelle FRIGUI
Denis FOSSO EKOLLO
Matthis DE JESUS FIGUEIRA
Jada JEAN-BAPTISTE
David HEIDMANN
Nelly STARY
Adrien LAUHON
Imane SAKHO
Laura, Emma PIRES
Anaïs MOTA

■ MARIAGES :

Michel DREMIÈRE
et Martine FRADET
Guillaume COLON
et Céline CERVEAU
Michaël BOCCARA
et Annaëlle SERROR

■ DÉCÈS :

Marie-Thérèse MARY
Veuve MARZOLF, 91 ans
Vitor FREIRE CEPA, 45 ans
Valérie CAPELLE, 45 ans
Jean Lucien LABESSE, 85 ans
Charles GRINSPAN, 86 ans
Geneviève COLOMBEL, 91 ans
Alphonse GOMIS, 85 ans
Geneviève GUARENGHI, 84 ans
Paulette CASSAGNE, 93 ans
Antoine FREUZE, 68 ans
Catherine VEZSENGI, 87 ans
Danielle FOURMOND, 66 ans
Germaine T'KINT, 86 ans

L'ART DE LA PAILLE

Spécialiste du cannage et rempaillage à l'ancienne avec paille de seigle, David LECOQ est l'héritier d'un savoir-faire traditionnel transmis de génération en génération.

Chez les LECOQ, la réfection de l'assise est un art au travers duquel se transmet l'amour des belles choses et du travail bien fait. La Tapisserie LECOQ propose un cannage manuel avec des fibres naturelles, nécessitant parfois une journée complète de travail, selon la surface du plateau et l'espacement entre les lignes, avec une "durée de vie" estimée de 15 à 20 ans.

Sanglage, guindage, rembourrure, ressort, cardage, toile forte, crin, laine font partie du quotidien de cet artisan qui est "tombé dans la marmite du cannage" quand il était petit. Les literies, chaises, fauteuils et canapés n'ont aucun secret pour lui. Vous pouvez les lui confier en toute sérénité !



Tapisserie LECOQ
16 avenue du Maréchal Foch
Tél. 01 49 35 18 04 - 06 12 68 57 26
www.david-lecoq.fr

AU PARADIS DU PNEU



Située dans la zone industrielle des Renouillères, au n°1 de l'allée Roland-Garros, "Leader Pneus", société dirigée par Taner ALKAN et son associé KAN, complète une offre de services en direction des véhicules automobiles. Equilibrage, montage, démontage, mécanique, entretien, vidange et géométrie des véhicules sont le cœur de métier de ces deux jeunes hommes aux parcours néanmoins différents. Son BTS d'action commerciale en poche, **Taner ALKAN** devient responsable du service Horlogerie chez "Histoire d'Or" avant que sa passion d'adolescent de la mécanique le rattrape. *"Dès l'âge de 15 ans, confie t-il, je bricolais les voitures, je changeais des plaquettes, démontais des pneus..."*

KAN quant à lui a été saisi par le virus de la mécanique dès le collège. Après un CAP, un BAP et un Bac pro en maintenance mécanique, il se

spécialise dans l'électronique et le diagnostic grâce à un contrat d'alternance chez Renault.

Les deux amis décident de s'associer et de créer "Leader Pneus" **"parce que nous souhaitons proposer un service rapide. Notre but c'est de diagnostiquer et réparer les pneus d'un véhicule en 2h de temps."** Ces "touche-à-tout" de la mécanique savent aussi bien changer une courroie de distribution que régler des parallèles. *"L'essentiel pour nous est de fidéliser la clientèle. Pour cela, ce qui importe c'est d'établir un diagnostic au plus juste avec honnêteté."*

"Leader Pneus"
1 allée Roland-Garros
Horaires : du lundi au samedi de 8h à 19h sans interruption
Avec ou sans rendez-vous
Tél. 01 43 00 56 16
Email : france-auto-reparation@orange.fr



PÉDALEZ DANS L'EAU

Face à la demande de sa clientèle, l'institut de beauté "Elle et Lui", dirigé par Mme Audrey PERREIRA, s'est doté d'un "waterbike", complétant ainsi l'offre de la piscine municipale.

Grâce à ce nouvel appareil, finie la sensation de jambes lourdes ou de jambes gonflées. Au revoir cellulite et calories ! Le vélo immergé galbe les jambes et draine la lymphe. Une technique sportive complète dans l'ambiance douillette d'un institut de beauté !

"Elle et Lui"

71, avenue du Maréchal Foch

Tél. 01 43 00 55 18

Du mardi au vendredi : de 10h à 19h

Samedi : de 9h à 17h30

L'amplitude horaire peut être élargie en fonction de la demande.

Tarif : à partir de 24,50 € la séance

SAVEURS ET PLAISIRS !

Mercredi 14 mai, Christian DEMUYNCK a inauguré l'épicerie fine "La Mandarine", située 29 avenue du Maréchal Foch. Ce nouveau commerce dirigé par Ramdane AMGHAR a ouvert ses portes le 14 avril, après quelques semaines de travaux.

Ramdane AMGHAR propose une large gamme de produits fins, primeurs, épicerie sèche ou conserves et environ 200 références pour charmer vos papilles.

Héritier d'une tradition familiale où il a appris tous les aspects du métier, Ramdane

AMGHAR et son épouse, s'attachent à valoriser les circuits courts et la recherche des meilleurs producteurs.

Bravo à ce nouveau commerçant qui s'inscrit pleinement dans le dynamisme économique nocéen et la volonté municipale de développer un commerce de proximité qui allie qualité, diversité et service à la clientèle !



Les époux AMGHAR lors de l'inauguration de "La Mandarine".

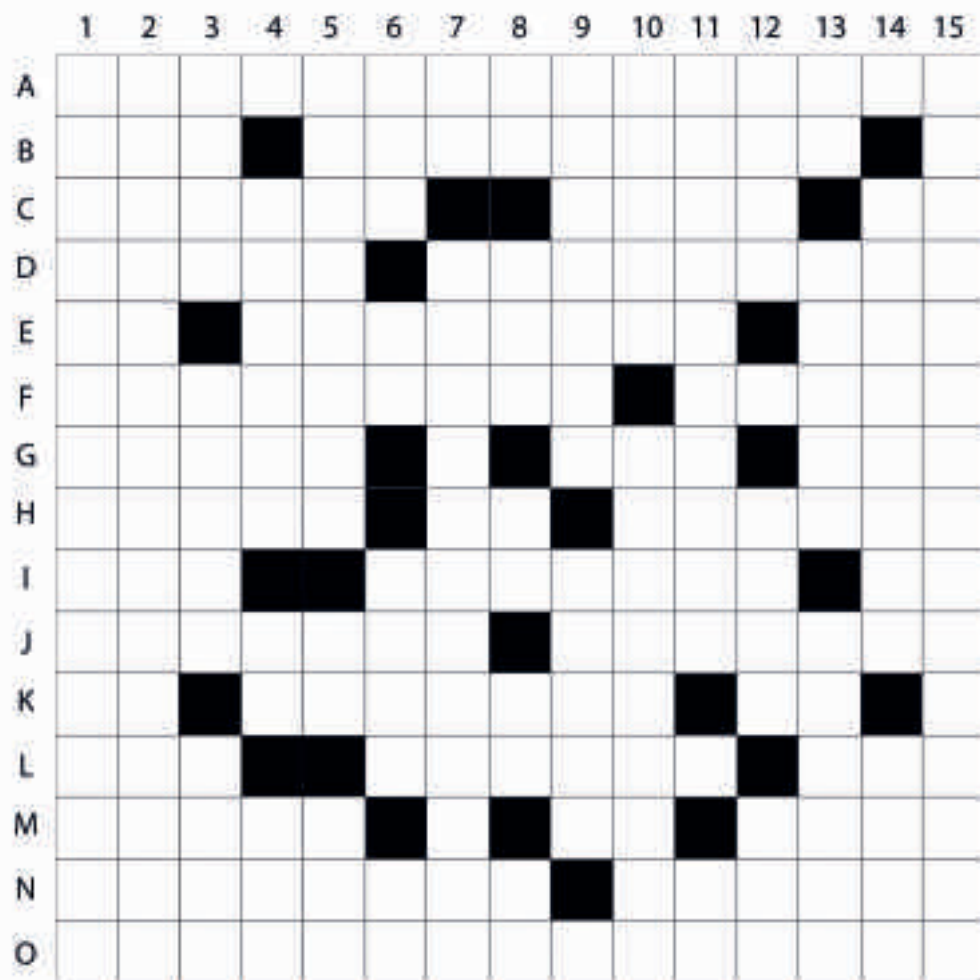
"La Mandarine"

29 avenue du Maréchal Foch

Horaires : du mardi au vendredi de 8h30 à 13h et de 15h à 20h le samedi, de 8h30 à 20h et le dimanche, de 8h30 à 13h.

Fermé le lundi. Tél. 01 43 01 22 02

MOTS CROISÉS



Solutions du numéro précédent



HORIZONTALEMENT

- A - Fantasmagorique
- B - Ex société des nations - Feuilleton télévisé
- C - Tas de bois - Fleuve irlandais - Fleuve russe
- D - Compacter la terre - Bonbons
- E - Préfixe - Bassesses - Dépassé
- F - Cabine du commandant - Bichonna
- G - Couché - Porté tort - Proche de l'ADN
- H - Usas - Préposition - Désavouât
- I - Suffixe - Qui connaît les usages du monde - indiquant une inflammation - Deux
- J - Rameau de la vigne - Esta
- K - Altesse royale - Avette - A elle
- L - Soutiennent les navires en construction - Assassinées - Indice de masse corporel (anglais)
- M - Renard - Saint - Suffixe
- N - Turques - Pençât vers
- O - Politique impérialiste

VERTICALEMENT

- 1 - Séjour en hôpital
- 2 - Contre la guerre
- 3 - Dévorées - Imiter - Otan en français
- 4 - Redonna sa voix - Corpulent
- 5 - Deux sœurs peuvent l'être - 235 en hexagonal - Etat du Nigéria
- 6 - Démonstratif - Article - Gros titres - Arbre aux bois précieux
- 7 - Personnel - Dénature - Forme théâtrale japonaise
- 8 - Négation - Ancienne capitale de l'Arménie - Antimoine - Unité de flux lumineux
- 9 - D'Arès - Partie latérale d'un bâtiment - Note
- 10 - Variante de "torse" - Evacuées
- 11 - Erudit - Montagne serbe
- 12 - Sentier désordonné - Arrivées - Nombre
- 13 - Route nationale - Affermai - Avortons
- 14 - Travaillait - Onomatopée
- 15 - Adepte d'une théorie philosophique qui postule pour l'existence de réalités permanentes

SUDOKU

				3	5		6	
					7		4	
	8							
	3		9		1	2		5
					4			
9	1						8	
		4	5					8
		1		4		6		
3	5	8						9

Solutions du numéro précédent

9	5	2	4	8	3	7	1	6
6	3	7	2	1	9	4	5	8
8	1	4	7	5	6	9	2	3
5	7	9	3	6	1	8	4	2
1	2	3	8	4	7	5	6	9
4	8	6	9	2	5	3	7	1
7	6	8	1	3	4	2	9	5
2	4	1	5	9	8	6	3	7
3	9	5	6	7	2	1	8	4

“ Bonjour, les “radars pédagogiques” qui ont été installés ces derniers temps dans la commune sont-ils vraiment efficaces pour réduire la vitesse ?

La vitesse de circulation des véhicules, qu'ils soient légers ou lourds, est un problème récurrent à Neuilly-Plaisance d'autant que celle-ci est accentuée par de longues rues en ligne droite ou en descente. C'est pourquoi, la ville a instauré, depuis de nombreuses années, différents dispositifs destinés à diminuer la vitesse : chicanes, coussins berlinois, passages piétons surélevés... et plus récemment, des radars pédagogiques.

Ainsi, avons-nous procédé ces dernières semaines, à l'installation de nouveaux radars pédagogiques aux endroits suivants : Avenue Aristide Briand, rue Jean Jaurès, avenue du Maréchal Foch, rue Edgar Quinet, avenue Carnot, avenue des Fauvettes. Force est de constater qu'à ces endroits, les riverains nous ont fait part de leur satisfaction et qu'ils ont noté une diminution de la vitesse des véhicules. En effet, lorsqu'un conducteur arrive à proximité de cette installation, sa vitesse s'affiche immédiatement : en vert s'il roule doucement, en orange et en rouge s'il roule trop vite. Lever le pied est donc devenu un réflexe naturel, de la part des conducteurs.

En aucun cas ces installations ne démobilisent la Police municipale qui continue à effectuer des contrôles de vitesse dans nos rues. Elles complètent efficacement tous ces dispositifs destinés à garantir la sécurité des Nocéens.

“ Pouvez-vous nous rappeler le fonctionnement des zones bleues et des arrêts minute ?

À Neuilly-Plaisance, nous avons fait le choix de maintenir la gratuité du stationnement dans les espaces publics car elle garantit un accès plus facile auprès des commerces et des services. C'est une exception en Seine-Saint-Denis dont nous sommes fiers !

Pour autant, il est nécessaire de respecter un minimum de réglementation si nous voulons éviter le stationnement intempestif des véhicules. C'est pourquoi, des zones bleues et des arrêts minutes ont été instaurés.

Les zones bleues permettent de stationner pendant une durée limitée. Cette durée garantit que vous pouvez aller faire vos courses ou effectuer une démarche administrative en toute sérénité. Les zones bleues sont matérialisées par un marquage de peinture bleue au sol et des panneaux spécifiques. En fonction de la durée maximale de stationnement autorisée, rappelée par la signalisation, il est obligatoire de mettre un disque de stationnement réglementaire derrière son pare-brise.

Pour les stationnements de brève durée, il existe des arrêts minute. Ils sont généralement situés aux abords des commerces de proximité. Eux aussi sont matérialisés par une peinture au sol et par des panneaux indicateurs qui précisent leur durée de validité.

Dernièrement, la Ville de Neuilly-Plaisance a installé des dispositifs électroniques sur certains arrêts minute. Ils sont situés avenue du Maréchal Foch, au niveau du marché couvert et près des N° 48, 53 et 55. Des bornes détectent l'heure d'arrivée du véhicule et décomptent automatiquement le temps restant de stationnement. En cas de dépassement, la Police municipale peut verbaliser.



"La Fauvette"
Informations
01 41 53 34 98

Programme Cinéma

Juin 2014

Cinéma municipal de Neuilly-Plaisance

21, avenue Daniel Perdrigé - Plateau d'Avron

Salle climatisée - Dolby digital SRD - Accessible aux personnes handicapées - Salle classée Art et Essai - Label jeune public

 Retrouvez-nous sur notre page Facebook à l'adresse suivante : www.facebook.com/Fauvette

Du mercredi 4 au mardi 10 juin

LA BELLE ET LE CLOCHARD

Film d'animation américain de Hamilton Luske, Wilfred Jackson...
Durée : 1h15 / A partir de 4 ans
Les aventures amoureuses de Lady, ravissant cocker et de Clochard le batard, perturbées par tante Sarah et ses deux adorables chats siamois, Si et Am, diaboliques et surnois.



Mercredi 14h (ciné-mômes, tarif unique 3,20 €)
Samedi 14h30 - Dimanche 14h30 - Lundi 14h

PAS SON GENRE

Comédie romantique de Lucas Belvaux
Avec Emilie Dequenne, Loïc Corbery...
Durée : 1h51 / Tout public
Clément, jeune professeur de philosophie parisien est affecté à Arras pour un an. Entre l'ennui qui l'opresse et le métier qui le plombe, Clément ne sait pas à quoi occuper son temps libre. C'est alors qu'il rencontre Jennifer, jolie coiffeuse, qui devient sa maîtresse.



"La relation amoureuse entre un homme et une femme d'univers culturels différents. Une étude de mœurs à la fois patiente et sous tension." (Les Inrocks)

Mercredi 16h - Jeudi 21h - Vendredi 18h30
Samedi 21h - Dimanche 16h30 - Lundi 21h

LIBRE ET ASSOUPI*

Comédie française de Benjamin Guedj
Avec Baptiste Lecaplain, Charlotte Le Bon...
Durée : 1h33 / Tout public
Sébastien n'a qu'une ambition dans la vie : ne rien faire. Son horizon, c'est son canapé. Sa vie il ne veut pas la vivre mais la contempler. Mais aujourd'hui, si tu ne fais rien... Tu n'es rien.

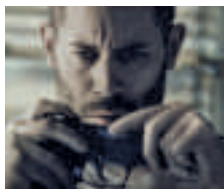


"Benjamin Guedj offre un rôle en or à Baptiste Lecaplain, idéalement épaulé, dans cette comédie mélancolique sur l'entrée dans l'âge adulte, par Charlotte Le Bon et Félix Moati." (Les Fiches du Cinéma)

Mercredi 18h30 - Vendredi 21h - Samedi 16h30
Dimanche 18h45 - Lundi 16h - Mardi 21h

DE GUERRE LASSE

Drame français de Olivier Panchot
Avec Jalil Lespert, Hiam Abbass...
Durée : 1h34 / Adultes et adolescents
Alex, fils d'un caïd pied-noir marseillais, s'est engagé dans la Légion pour échapper à un règlement de compte avec la mafia Corse... 4 ans plus tard, Alex déserte et revient sur Marseille pour retrouver Katia, son amour de jeunesse.
"(...) littéralement harponnés, on s'abandonne à cette corrida de sentiments déchirés, on admire l'intensité des acteurs et on regarde les hommes pleurer." (Première)



Mercredi 21h - Jeudi 18h45 - Samedi 18h30
Dimanche 21h - Mardi 14h

Du mercredi 11 au mardi 17 juin

CAPELITO ET SES AMIS

Courts métrages d'animation espagnol de Rodolfo Pastor
Durée : 40' / A partir de 2 ans
Capelito revient entouré de tous ses amis dans huit nouvelles histoires inédites et pleines de surprises. Retrouvez notre cher champignon, toujours aussi astucieux et plein d'humour !

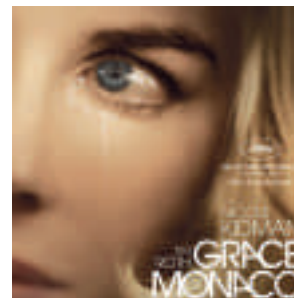


Mercredi 14h (ciné-mômes, tarif unique 3,20€) et 15h - Samedi 15h
Dimanche 14h (Ciné-goûter avec une animation.
Réservation indispensable à la caisse du cinéma ou au 01 43 00 11 38 avant le 14/06 à 16h)

GRACE DE MONACO

(Version française et originale)

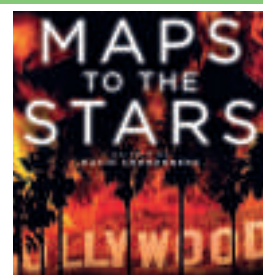
Biopic franco-américain de Olivier Dahan
Avec Nicole Kidman...
Durée : 1h43 / Tout public
Lorsqu'elle épouse le Prince Rainier en 1956, Grace Kelly est alors une immense star de cinéma, promise à une carrière extraordinaire. Six ans plus tard, alors que son couple rencontre de sérieuses difficultés, Alfred Hitchcock lui propose de revenir à Hollywood, pour incarner Marnie dans son prochain film...



Mercredi 16h15 - Jeudi 21h - Vendredi 18h30 (v.o)
Samedi 18h30 (v.o) et 21h - Dimanche 16h30
Lundi 14h et 21h (v.o)

LIBRE ET ASSOUPI*

Comédie française de Benjamin Guedj
Avec Baptiste Lecaplain, Charlotte Le Bon...
Durée : 1h33 / Tout public
Sébastien n'a qu'une ambition dans la vie : ne rien faire. Son horizon, c'est son canapé. Sa vie il ne veut pas la vivre mais la contempler. Mais aujourd'hui, si tu ne fais rien... Tu n'es rien.



"Benjamin Guedj offre un rôle en or à Baptiste Lecaplain, idéalement épaulé, dans cette comédie mélancolique sur l'entrée dans l'âge adulte, par Charlotte Le Bon et Félix Moati." (Les Fiches du Cinéma)

Mercredi 18h30 - Vendredi 21h - Samedi 16h15
Dimanche 21h - Mardi 14h et 21h

DE GUERRE LASSE

Drame français de Olivier Panchot
Avec Jalil Lespert, Hiam Abbass...
Durée : 1h34 / Adultes et adolescents
Alex, fils d'un caïd pied-noir marseillais, s'est engagé dans la Légion pour échapper à un règlement de compte avec la mafia Corse... 4 ans plus tard, Alex déserte et revient sur Marseille pour retrouver Katia, son amour de jeunesse.
"(...) littéralement harponnés, on s'abandonne à cette corrida de sentiments déchirés, on admire l'intensité des acteurs et on regarde les hommes pleurer." (Première)



Mercredi 21h (séance en présence du réalisateur Jonathan Millet)
Jeudi 18h45 - Dimanche 18h45 - Lundi 16h15

* Film précédé d'un court métrage. "La Fauvette" est adhérente à l'Agence du court métrage.

Programme Cinéma

PLEIN TARIF : 5,50 € - TARIF REDUIT : 4,50 €
(Les séances entre 18h et 19h, moins de 18 ans, étudiants, plus de 65 ans et pour tous, les lundis). Tous les mercredis à 14h, tarif unique pour tous : 3,20 € - **Séances en 3D : +1 €**

ABONNEMENT 19,50 € Carte rechargeable de 5 entrées, validité 90 jours, 1 ou 2 entrées par séance
ABONNEMENT PASSION : 17,40 € - Carte nominative de 6 entrées, validité 30 jours, 1 place maximum par séance

Du mercredi 18 au mardi 24 juin

GODZILLA (2D et 3D)

Film de Science-fiction américain de Gareth Edwards

Avec Aaron Taylor-Johnson...

Durée : 2h03

Adultes et adolescents

Godzilla tente de rétablir la paix sur Terre, tandis que les forces de la nature se déchaînent et que l'humanité semble impuissante...



Mercredi 14h (ciné-jeunes, tarif unique 3,20 €)
Vendredi 18h15 (3D) - Samedi 14h (3D) et 21h
Dimanche 14h - Mardi 21h (3D)

DEUX JOURS, UNE NUIT*

Drame belge de Luc et Jean-Pierre Dardenne

Avec Marion Cotillard...

Durée : 1h35

Tout public

Sandra, aidée par son mari, n'a qu'un week-end pour aller voir ses collègues et les convaincre de renoncer à leur prime pour qu'elle puisse garder son travail.



Mercredi 16h30 - Jeudi 18h - Vendredi 21h
Dimanche 16h30 et 18h45 - Lundi 14h et 21h

THE HOMESMAN (version originale)

Drame américain de et avec Tommy Lee Jones

Durée : 2h02

Adultes et adolescents

En 1854, trois femmes ayant perdu la raison sont confiées à Mary Bee Cuddy, une pionnière indépendante originaire du Nebraska. Sur sa route vers l'Iowa, où ces femmes pourront trouver refuge, elle croise le chemin de George Briggs, un rustre vagabond qu'elle sauve d'une mort imminente...



Mercredi 18h30 et 21h - Samedi 18h30
Dimanche 21h - Lundi 16h - Mardi 14h

CINÉ-CLUB :

LE ROCK DU BAGNE (version originale)

Comédie musicale américaine de Richard Thorpe

Avec Elvis Presley...

Durée : 1h35 / *Tout public*

(1957-Version restaurée)

Condamné au bagne pour homicide involontaire, Vince Everett se lie en prison avec Hank Houghton, un ancien chanteur de country déchu, qui lui enseigne la guitare...



Jeudi 20h (séance précédée d'une animation Rock'n'roll proposée par le Conservatoire de Neuilly-Plaisance)
Samedi 16h30 - Mardi 16h30

Du mercredi 25 juin au mardi 1^{er} juillet

FÊTE DU CINÉMA

Du dimanche 29 juin
au mercredi 2 juillet inclus :
3,50 € à toutes les séances !

MALÉFIQUE (2D et 3D)

Avec Angelina Jolie...

Durée : 1h37

A partir de 8 ans

Maléfique est une belle jeune femme au cœur pur qui mène une vie idyllique au sein d'une paisible forêt dans un royaume où règnent le bonheur et l'harmonie. Un jour, une armée d'invasisseurs menace les frontières du pays et Maléfique...



Mercredi 14h (ciné-jeunes, tarif unique 3,20 €)
Vendredi 18h30 (3D) - Samedi 14h et 18h45 (3D)
Dimanche 14h - Mardi 21h (3D)

LA LISTE DE MES ENVIES

Comédie dramatique française de Didier le Pêcheur

Avec Mathilde Seigner,

Marc Lavoine...

Durée : 1h38

Tout public

Lorsque la petite mercière d'Arras découvre qu'elle a gagné 18 millions à la loterie et qu'elle peut désormais s'offrir tout ce qu'elle veut, elle n'a qu'une crainte : perdre cette vie modeste faite de bonheurs simples qu'elle chérit par-dessus tout...



Mercredi 16h15 - Jeudi 21h - Samedi 21h
Dimanche 16h30 et 18h45 - Lundi 14h et 21h

LE VIEUX QUI NE VOULAIT PAS FÊTER SON ANNIVERSAIRE* (version originale)

Comédie suédoise

de Felix Herngren

Avec Robert Gustafsson...

Durée : 1h54

Tout Public

Le jour de son 100^{ème} anniversaire, un homme s'échappe de sa maison de retraite pour une cavale rocambolesque, certain qu'il n'est pas trop tard pour tout recommencer à zéro.



Mercredi 18h30 et 21h - Jeudi 18h15
Vendredi 21h - Samedi 16h15 - Dimanche 21h
Lundi 16h15 - Mardi 14h

* Film précédé d'un court métrage. "La Fauvette" est adhérente à l'Agence du court métrage.



LA FÊTE DU PARC



S A M E D I 21 J U I N 2014
DE 12H A 19H

PARC DES COTEAUX D'AVRON - CHEMIN DES PELOUSES D'AVRON

Apéro
Barbecue géant le midi
Ateliers créatifs
Jeux et animations